

L'Alphabétisation au Québec

- SITUATIONS
- RECOMMANDATIONS

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
À LA
COMMISSION D'ÉTUDE SUR
LA FORMATION DES ADULTES
ET AU
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

P A R

LE REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION

L'Alphabétisation au Québec

- SITUATIONS
- RECOMMANDATIONS

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
À LA
COMMISSION D'ÉTUDE SUR
LA FORMATION DES ADULTES
ET AU
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

PAR

LE REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION

*L'impression de ce document été rendu possible grâce à une
contribution du Service d'éducation permanente de l'UQAM
(Mission Service à la Collectivité)*

Juin 1981

Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation

1475, rue Bourbonnière, Montréal, Québec

H1W 3N3

TABLE DES MATIERES

EN GUISE D'INTRODUCTION.....	4
I. L'ANALPHABETISME ET L'ALPHABETISATION	9
Introduction	9
1. Etre analphabète	10
1.1 la lecture et l'écriture...et la parole	10
1.2 une notion relative...qui évolue	11
1.3 un révélateur de la marginalisation	14
1.4 aspects positifs	16
2. ...au Québec	19
le nombre	19
l'âge	20
le sexe	21
la localisation	22
des catégories sociales	23
II. LES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABETISATION	25
1. survol historique	25
2. les groupes d'alphabétisation	30
3. les besoins des groupes	40
III. PROPOSITIONS POUR DE VERITABLES POLITIQUES EN ALPHABETISATION POPULAIRE.....	47
1. propositions générales	47
2. propositions spécifiques	52
politique nationale	53
les groupes populaires en alphabétisation	64
ANNEXES	71
1. rédaction du document	72
2. membres du Regroupement	73
3. structures et objectifs du Regroupement	76
4. bulletin ALPHABETISATION POPULAIRE	77
5. bibliographie	89

EN GUISE D'INTRODUCTION...

1. Lettre envoyée au Ministre de l'Education par un groupe d'alphabétisation.

Le 31 Mars 1977

Monsieur le Ministre de l'Education
Gouvernement du Québec

Monsieur le ministre

Nous vous écrivons au sujet
des dépenses sur les cours d'alphabé-
tisation aux adultes.

On veut continuer nos cours parce qu'on apprend bien.
On ne voudrait pas que nos cours
soient payés par le Gouvernement.
On veut continuer nos cours parce qu'on apprend bien.
On ne voudrait pas que nos cours
soient payés par le Gouvernement.
On veut continuer nos cours parce qu'on apprend bien.
On ne voudrait pas que nos cours
soient payés par le Gouvernement.

On voudrait pouvoir continuer à
l'automne les nouveaux cours.

On veut avoir une réponse le plus
tôt possible pour mieux juger de votre
compétence.

Bien à vous,

Réal Robert
Yvan Comeau
Émile Hugblé
Hubert Fleckly
Jeanne Dusseault
P. Rolland, J. Fauriol
Jean-Claude Chartrand

C.S.M.L.
Groupe d'alphabétisation
de Chertsey
C.P. 247
Sto-Julienne, Qc
JOK 2T0

Jean ~~Fleckly~~
Tourhet

...et la réponse du Ministre

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Cabinet du ministre

Québec, le 8 avril 1981

Madame Yvette Laberge
C.S.M.L.
1462, rue Ste-Julienne
Ste-Julienne
Québec
J0K 2T0

Madame,

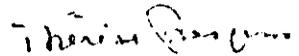
Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a bien pris connaissance de votre lettre du 23 mars dernier et m'a demandé d'y donner suite.

M. Laurin vous remercie de lui avoir fait part de vos commentaires et je profite de l'occasion pour vous faire parvenir le communiqué de presse émis le 26 mars au sujet des crédits disponibles au ministère de l'Éducation en ce qui touche le programme des OVEP.

J'espère le tout à votre entière satisfaction et je compte sur vous pour transmettre l'information à vos collègues.

Veillez recevoir, Madame, l'expression de mes salutations les meilleures.

L'attachée politique,



THERESE BERGERON

TB/h1

P.-J.

2. La demande de budget du Regroupement
(afin de permettre, entre autres, la tenue des Assemblées de concertation, la publication du Bulletin Alphabétisation populaire et les actions de représentation -dont la publication de ce document)

le regroupement
des groupes populaires
en alphabétisation

Montréal, 17 avril 1981

Monsieur Martin Forest
Direction Générale de l'Éducation aux Adultes
Ministre de l'Éducation du Québec
1035 de la Chevrotière
Edifice G
Québec

Monsieur,

La présente veut porter à votre attention une demande de financement du Regroupement des Groupes Populaires en Alphabétisation pour l'exercice financier se terminant en juin 1981.

Comme vous le savez sans doute, le Regroupement des Groupes Populaires en Alphabétisation a été mis sur pied le 20 février 1981 lors de son assemblée de fondation. Le Regroupement rassemble quelques 20 groupes populaires œuvrant en alphabétisation. Cette structure vise à partager les besoins et les préoccupations spécifiques des groupes et promouvoir le développement de l'alphabétisation populaire.

Vous comprenez l'importance de l'existence d'un tel regroupement. La réduction de l'analphabétisme conditionne et pose la nécessité de briser l'isolement des groupes populaires en alphabétisation, afin qu'ils assument l'étude de leur pratique et le développement de nouveaux projets.

Vous trouverez ci-joint le bilan des opérations financières déjà amorcées et sur le point de l'être, totalisant \$ 2596.00. De plus, nous aimerions qu'il soit possible que vous nous informiez d'une formule pouvant assurer le financement à long terme du Regroupement.

Nous aurions aimé vous faire parvenir cette demande à une date peut-être plus opportune; malheureusement, la structuration du Regroupement et les nombreuses préoccupations ont tenu en haleine le COCOA (Comité de Coordination en Alphabétisation).

(... 2)

6

et la réponse du Ministère...



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
de l'éducation des adultes

Re Regroupement 25/5/81

Québec, le 20 mai 1981

Monsieur Yvan Comeau
1475, rue Bourbonnière
MONTRÉAL
Québec
H1W 3N3

OBJET: Regroupement des groupes populaires
en alphabétisation

Monsieur,

Suite à notre conversation téléphonique, et en réponse à votre lettre du 17 avril dernier, je vous informe que nous sommes dans l'impossibilité de donner suite à votre demande de financement pour l'exercice financier se terminant en juin 1981.

Je vous rappelle également que pour assurer un financement à votre regroupement à partir de l'année 1981-82, la formule la plus simple et la plus fonctionnelle est de présenter une demande d'accréditation dans le cadre du programme OVEP en tant que fédération et de présenter un projet en ce sens selon les formules habituelles.

Au regret de ne pouvoir donner une réponse positive à votre demande, veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes bons sentiments.

MARTIN FOREST

MF/dp

3. Communiqué de presse du Regroupement

NATIONAL

Pas de nouvel argent pour l'alphabétisation

(M.-J.C.) Le rattrapage des plus de 300 000 analphabètes du Québec est compromis par les coupures en éducation.

C'est ainsi que le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation dénonce le fait que les commissions scolaires réduisent les budgets des cours de formation générale.

Le regroupement s'inquiète que près d'une vingtaine de groupes d'alphabétisation ne puissent continuer leur travail, faute de subvention, parce que les commissions scolaires coupent les budgets des cours de formation générale. Malgré qu'en 1980-1981, le ministère de l'Éducation avait décrété une priorité à l'alphabétisation, il a accordé moins de la moitié de la somme demandée par les groupes d'alphabétisation, soit 105 000 \$ et ce, en puisant à même le programme O.V.E.P. (Organismes volontaires d'éducation populaire).

(in Presse libre, juin 1981, p.6)

I. L'ANALPHABÉTISME ET L'ALPHABÉTISATION

Introduction

Il y a quelques années, au Québec, lorsque l'on parlait d'analphabétisme, la réaction première était souvent l'incrédulité. Données statistiques à l'appui, il fallait prouver qu'il y avait encore des analphabètes; que leur nombre était relativement considérable; qu'il ne s'agissait pas seulement de personnes âgées, ou d'immigrants venant du Tiers-Monde ou de pays peu industrialisés d'Europe.

Depuis quelques années, certains milieux de la société québécoise admettent (encore que timidement) l'existence de l'analphabétisme. Mais il nous semble que ce qui pose aussi problème, c'est la définition que l'on se fait de l'analphabétisme, des analphabètes et de leurs caractéristiques. Evidemment, la définition (explicite ou implicite) que l'on se fait de l'analphabétisme et des analphabètes est importante puisqu'elle conditionne la proposition éducative - l'alphabétisation - que l'on fera pour remédier à cette situation.

Dans cette première partie, nous tenterons donc de comprendre le phénomène de l'analphabétisme (et dans une certaine mesure l'alphabétisation) puis de dégager certaines caractéristiques spécifiques de ce phénomène au Québec.

1. Etre analphabète...

1.1 la lecture et l'écriture... et la parole

A première vue, il peut sembler aisé d'identifier les analphabètes. Ce sont ceux qui ne savent "ni lire, ni écrire", nous apprend le dictionnaire. L'analphabétisme est donc lié à l'apprentissage (et à la maîtrise) du code écrit. Or le code écrit n'est pas une réalité que l'on peut s'approprier instantanément: cela se réalise dans le temps et en passant par différentes phases. Aussi en est-on venu à distinguer deux catégories principales d'analphabètes:

- a) les analphabètes complets: ceux qui ne savent ni lire, ni écrire

- b) les analphabètes fonctionnels ou semi-analphabètes: ceux qui connaissent certains rudiments du code (par exemple, au niveau de la lecture), mais qui le maîtrisent encore difficilement.

Cette première approche de l'analphabétisme situe donc le problème au niveau de la communication écrite. Elle passe sous silence le problème au niveau de la communication verbale. On sait pourtant que ces deux réalités sont étroitement liées: le code écrit est directement dépendant de la langue (parlée), de la parole. Or, pour les analphabètes, très souvent, les problèmes rencontrés ne se situent pas seulement au niveau du code écrit, mais également au niveau de la langue parlée. Pour les immigrants et les autochtones, par exemple, se pose nécessairement le problème des relations entre la langue maternelle et la langue d'alpha-

bétisation. Par ailleurs, indépendamment de la question de la langue maternelle, se pose nécessairement le problème de la maîtrise de la langue parlée: on risque d'apprendre d'autant plus facilement le code écrit que l'on maîtrise effectivement la langue parlée (tant au niveau du vocabulaire que de la structure). Et on sait que la langue est elle-même indissociable de la pensée: une personne peut d'autant plus prendre conscience du réel qu'elle peut l'exprimer à l'aide des mots et de la structure du langage.

Or, en général, la parole des analphabètes n'est pas socialement reconnue. La position économique et sociale qu'ils occupent dans la société font que l'on attend d'eux non pas la réflexion et l'expression, mais plutôt qu'ils se "consacrent" au travail manuel, à être de bons exécutants. Plutôt que la parole, c'est le silence qu'on leur demande d'exercer.

1.2 une notion relative... qui évolue

Tout examen quelque peu systématique de la notion d'analphabétisme conduit nécessairement à un élargissement de cette notion, à une compréhension plus globale où la question de la connaissance et de la maîtrise du code écrit est re-située dans son contexte économique, social, culturel voire politique qui l'environne et la conditionne. Et il ne s'agit pas là d'un dada des organisations populaires. Un survol historique des définitions successives de l'analphabétisme (et, par voie de conséquence de l'alphabétisation) faite par l'UNESCO est révélateur de ce processus d'élargissement du concept:

1951. Est analphabète, toute personne "incapable de lire et écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec la vie quotidienne".

1962. Un alphabétisé, c'"est une personne qui a acquis les connaissances et les compétences indispensables à l'exercice de toutes les activités où l'alphabétisation est nécessaire pour jouer efficacement un rôle dans son groupe et dans sa communauté, et dont les résultats atteints en lecture, en écriture et en arithmétique sont tels qu'ils lui permettent de continuer à mettre ces aptitudes au service de son développement propre et du développement de la communauté et de participer activement à la vie de son pays".

1975. "L'alphabétisation crée les conditions d'une prise de conscience critique des contradictions de la société dans laquelle vit l'homme et de ses fins. Elle permet aussi de stimuler l'initiative de l'homme et sa participation à la conception des projets susceptibles d'agir sur le monde, de le transformer et de définir les fins d'un authentique développement humain. L'alphabétisation n'est pas une fin en soi, elle est un droit fondamental de tout être humain".

(Déclaration de Persépolis)

1978. Est considéré comme "fonctionnellement analphabète une personne incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, à écrire et calculer en vue de son propre développement et de celui de la communauté".

(Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques de l'éducation)

De ces définitions différentes et successives de l'analphabétisme et de l'alphabétisation, certaines caractéristiques se dégagent:

- au point de départ, on définissait restrictivement l'analphabétisme comme étant une réalité individuelle et limitée: liée à la seule question de la maîtrise et de la compréhension de la lecture et de l'écriture.
- progressivement, on s'est rendu compte qu'il fallait lier l'analphabétisme au contexte économique et social, que l'aptitude à lire et écrire devait être située par rapport aux exigences de la société ambiante. En même temps, on constatait qu'à la lecture et l'écriture se greffait des aptitudes connexes de base pour assurer un fonctionnement en société.
- au niveau des perspectives générales on observe deux tendances (qui ne sont pas nécessairement irréductibles):
 - l'alphabétisation doit répondre aux exigences contemporaines de fonctionnement en société. Elle doit donc être fonctionnelle et cela, en particulier dans une société qui se "modernise" et qui a besoin d'une main d'oeuvre minimalement formée.
 - l'alphabétisation ne se limite pas à s'adapter à la société ambiante qui change: l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ouvrent la voie à la prise de conscience critique de la réalité par les analphabètes eux-mêmes.
- en conséquence, on constate une volonté non équivoque

TABEAU 1

**Revenu moyen des familles
selon l'instruction du chef 1973**

	0	10	20
0-4 ans	████████	\$8,564	
5-8 ans	████████	\$9,422	
secondaire partiel	████████	\$10,808	
secondaire achevé	████████	\$12,549	
non-universitaire partiel	████████	\$14,007	
non-universitaire achevé	████████	\$13,094	
universitaire partiel	████████	\$14,802	
universitaire achevé	████████	\$19,693	

Source: FRAPPIER-DESROCHERS, 1978,
p. 49.

de "déscolariser" l'alphabétisation, de se dégager du cadre étroit, académique figé de la scolarisation afin de re-situer l'analphabétisme et l'alphabétisation dans le contexte de vie et de société où le phénomène se manifeste concrètement.

1.3 un révélateur de la marginalisation

Cette ouverture progressive au réel aura permis de constater que l'analphabétisme n'est pas un phénomène isolé. Partout où se retrouve l'analphabétisme, se retrouvent également la pauvreté, la misère et l'exploitation. Dans tous les pays les cartes de l'analphabétisme et celles de la pauvreté se superposent. Cela n'est évidemment pas l'effet du hasard: l'analphabétisme est à la fois un problème particulier et le symptôme d'une situation économique, politique, sociale et culturelle.

Au Québec, les analphabètes constituent une main d'oeuvre peu qualifiée, une réserve de travail que le capital utilise au gré des fluctuations du système économique. La grande majorité des analphabètes sont situés parmi les travailleurs-euses non qualifié-e-s, les chômeurs et les chômeuses, les travailleurs et travailleuses occasionnelles, les assistés sociaux. Le tableau 1 confirme que les analphabètes et les sous-scolarisé-e-s se retrouvent massivement au bas de l'échelle économique et sociale, dans les classes ouvrière et populaires. (par l'expression classe ouvrière et populaires, nous entendons en plus des ouvriers, les "sans-travail", cette appellation inclut des catégories sociales tels les autochtones, les travailleurs-euses immigré-e-s, les détenus, etc.) Notre pratique d'alphabétisation nous a appris que les analpha-

bêtes se retrouvent souvent parmi les plus démunis au sein de leur milieu social.)

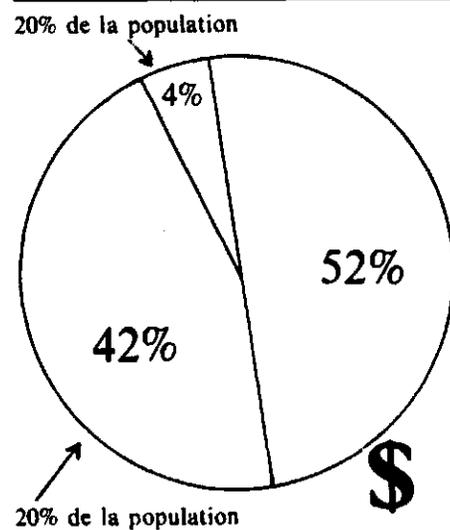
Ici le parallèle avec le Tiers-Monde est intéressant. Dans le Tiers-Monde, l'analphabétisme (massif) de la population est lié à la division internationale du travail qui confine ces pays à être des fournisseurs de matière première et des consommateurs des produits des pays industrialisés (dits développés). Au Québec, l'analphabétisme est directement lié à la division sociale (nationale) du travail où les emplois non-qualifiés et les moins bien rémunérateurs sont réservés aux personnes sous-scolarisées. Fondamentalement, il s'agit donc du même "cheap labour" qui réussit difficilement à assurer sa subsistance: des hommes et des femmes dont le système économique ne requiert que leur seule force (manuelle) de travail. L'analphabétisme n'est pas un accident historique: il participe de la division sociale du travail, de la division de la société en classes et au plan international, de l'inégalité (planifiée) des sociétés entre elles.

L'analphabétisme est situé géographiquement et socialement au sein des classes populaires et constitue un épiphénomène de leur marginalisation. Les analphabètes se situent au bas d'une échelle dont ils ne peuvent - collectivement - gravir les échelons. Au niveau de l'emploi, du revenu, comme d'ailleurs au niveau du logement, de la consommation, de l'éducation, ils vivent dans une situation bloquée: la société ne leur offre aucune possibilité objective réelle et collective de promotion.

Au plan du revenu, par exemple, depuis 10 ans, la situation reste inchangée: les 20 pour cent les plus pauvres (où se retrouvent les analphabètes) ont continué de tou-

TABEAU 2

**Répartition du revenu entre 1967 et 1977
(Canada)**



Source: CASKIE, 1979, p. 21

TABEAU 3

**Répartition de la population adulte du Québec et de la
clientèle des Services de l'éducation des adultes dans
les Commissions scolaires, par niveau de scolarité (1976)**

Scolarité	% population du Québec	% clientèle éducation des adultes dans les commissions scolaires
13 ans et plus	29	14
11-13 ans	20	40
9-10 ans	18	25
5- 8 ans	26	18
4 ans et moins	7	3

(Source: Statistique du Canada 1976 et Statistique éducation
des adultes 1967-77)

cher environ 4 pour cent du revenu total alors que les 20 pour cent les plus riches s'accaparaient de plus de 42 pour cent (tableau 2).

● Au niveau de l'éducation, la situation n'est pas différente. Toutes les statistiques scolaires démontrent que ce sont les enfants des classes populaires qui profitent le moins du système scolaire alors qu'ils se retrouvent en majorité dans les voies allégées et "professionnelles" qui préparent directement à leur évacuation rapide du système scolaire. Et alors que l'éducation des adultes est censée favoriser le rattrapage, ce sont encore les couches populaires (et parmi elles, les personnes analphabètes et les sous-scolarisés qui sont les moins présentes au niveau des cours offerts aux adultes - comme en atteste le tableau 3).

1.4 aspects positifs

Bien sûr, en particulier, dans une société qui s'est industrialisée, l'analphabétisme constitue un grave problème. Ce problème est d'abord ressenti par les personnes qui y sont quotidiennement confrontées. Mais cette situation d'analphabétisme et de sous-scolarisation se répercute également sur la famille des analphabètes, sur la collectivité dans laquelle ils-elles vivent.

Mais la réalité des analphabètes ne doit pas être réduite aux seuls aspects négatifs de la non-maîtrise de la lecture et de l'écriture et des difficultés réelle que cela entraîne. La caractéristique "analphabète" comporte une contre-partie positive. La parole, la tradition orale constituent le véhicule essentiel de la communica-

tion de la cohésion sociale, de la transmission culturelle. Si l'analphabétisme et la sous-scolarisation peuvent être considérées comme étant des composantes (négatives) de la réalité des classes populaires, il ne faut pas perdre de vue que celles-ci ne font pas que subir les situations économiques, sociales et politiques que la société leur impose. Les couches populaires ont en commun une expérience de travail, d'habitation, de vie collectives et cette expérience a suscité des formes particulières de perception de la réalité, d'expression, de relations avec les autres, avec le monde.

Dans notre pratique, nous avons constaté la présence d'une culture vivante, chaque groupe, chaque catégorie sociale étant insérés dans une histoire, dans un milieu de vie particuliers. Bien sûr, sous plusieurs aspects, cette culture est une culture dominée, aliénée: il peut difficilement en être autrement, les classes populaires ne maîtrisant pas leurs conditions de vie et de travail. Mais cette culture vivante est aussi une culture d'appartenance, de solidarité avec de nombreuses caractéristiques propres. Ainsi, par exemple, l'exclusion/abandon scolaire est certes un processus hâtif de mise au travail (non qualifié) des classes populaires par le système scolaire, mais c'est aussi une manifestation concrète de résistance de ces classes à l'endroit d'une institution qui leur est étrangère, qui ne reflète pas leur culture, leurs intérêts.

Les analphabètes (qui se retrouvent au sein des classes populaires) ne font pas exception. Il partagent la même expérience de vie (de survivance), ils s'insèrent dans la même réalité globale - avec toutefois pour eux une difficulté additionnelle liée à leur analphabétisme.

Et cet analphabétisme, c'est d'abord un analphabétisme vécu et perçu de façon très concrète. Cet analphabétisme est souvent vécu de façon culpabilisante et individualisante (il s'agit de la manifestation tangible de la dimension d'aliénation culturelle que nous avons évoquée plus haut). En même temps, nous constatons que les analphabètes déploient souvent une grande créativité et ingéniosité, moins pour maîtriser leur analphabétisme, que pour le circonscrire et faire en sorte qu'il n'affecte pas trop leur vie quotidienne. Et cela est sûrement facilité par le fait que l'écrit, comme nous l'avons déjà indiqué, est largement absent de la culture (interne) quotidienne des milieux populaires.

2 ... au Québec

Au Québec, il y a des analphabètes et on commence à le reconnaître. On pourrait croire qu'il s'agit là d'un problème passé ou en voie de résorption, lié au retard du Québec en matière d'éducation. En examinant certaines caractéristiques de l'analphabétisme au Québec, nous allons constater que si cette explication est exacte, elle ne suffit pas à rendre compte à elle seule de l'ensemble du phénomène et de son actualité.

● le nombre

Il est difficile de déterminer précisément le nombre d'analphabètes au Québec. D'une part, parce que, comme on l'a vu, la définition de l'analphabétisme se réfère à des notions qualitatives qui se mesurent difficilement, mais aussi parce que les statistiques disponibles portent sur la scolarité: il faut donc établir une corrélation entre l'analphabétisme et la scolarité.

Il est généralement admis qu'il faut au minimum quatre années d'enseignement primaire pour qu'une personne puisse lire et écrire. Toutefois, dans les pays industrialisés en particulier, plusieurs estiment que ceux qui ont moins de 9 ans de scolarité doivent être considérés comme analphabètes fonctionnels.

Plusieurs trouvent que le critère de la neuvième année est beaucoup trop élevé. Pourtant l'expérience permet d'avancer qu'une proportion assez considérable d'adultes ont une scolarité supérieure à quatre années et sont pourtant complètement ou partiellement analphabètes. Les statistiques de la D.G.E.A. révèlent qu'en 1976-77, la majorité des personnes inscrites au cours de base en français/lan-

TABLEAU 4

Population adulte ayant moins de 9 années de scolarité

QUEBEC

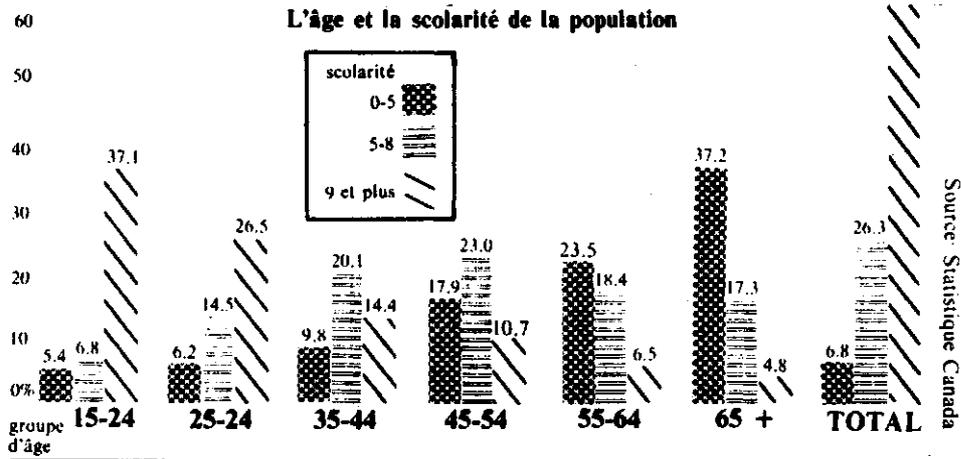
scolarité	0-4	5-8	0-8 cumulé
1961	399,074 (12.8%)	1,322,327 (42.4%)	1,721,401 (55.2%)
1971	354,890 (8.4%)	1,437,990 (33.9%)	1,792,880 (42.3%)
1976	316,325 (6.8%)	1,230,480 (26.3%)	1,546,805 (33.1%)

CANADA (sans le Québec)

1976	546,370 (4.4%)	2,332,400 (18.8%)	2,878,770 (23.2%)
------	-------------------	----------------------	----------------------

(Source: Statistique Canada)

TABLEAU 5



que maternelle (0-4e) avaient plus de cinq années de scolarité.

Le tableau de la scolarité de la population adulte permet donc de découvrir l'ampleur du problème (tableau 4). Il y aurait donc en 1976, selon la définition que l'on retient, trois-cent-seize-mille ou un million deux-cent mille analphabètes au Québec, soit 6.8% ou 33.4% de la population adulte.

En 10 ans, il y eut une baisse notable du pourcentage des analphabètes et des personnes sous-scolarisées: cela s'explique par l'effet conjugué de la croissance démographique (arrivée de jeunes adultes plus scolarisés suite à la Réforme de l'éducation des années 1960)... et de la mortalité des personnes âgées (massivement sous-scolarisées). Mais lorsque l'on considère le nombre total de personnes, on prend conscience que la diminution de l'analphabétisme et de la sous-scolarité n'a pas été considérable.

Par ailleurs, comme on a vu que l'analphabétisme est une notion qui évolue et que le critère déterminant en terme de scolarité tend à s'élever, on peut raisonnablement penser que le critère de la "9e année" s'imposera généralement d'ici quelques années -augmentant d'autant le nombre d'analphabètes.

- l'âge

Le tableau 5 nous permet de constater la distribution de l'analphabétisme selon l'âge des personnes. On y constate qu'effectivement le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge. Chez les personnes âgées de 45 ans et plus, le degré de scolarité est de plus en plus faible. Evidemment cela est directement lié au retard de l'économie québécoise qui s'accommodait d'une main-d'oeuvre peu ou pas ins-

TABLEAU 6

Population adulte selon le sexe et la scolarité

Scolarité \ Sexe	Masculin	Féminin	Total
Moins de 5 ans	165 305 7,22	151 020 6,31	316 325 6,75
5 - 8 ans	566 765 24,75	663 720 27,72	1 230 485 26,27
9 - 10 ans	408 480 17,84	437 565 18,28	846 050 18,06
11 - 13 ans	429 025 18,73	514 540 21,49	943 565 20,14
Postsecondaire non universitaire	279 895 12,22	320 370 13,38	600 265 12,81
Universitaire	440 505 19,24	306 830 12,82	747 335 15,96
TOTAL	2 290 060 100,00	2 394 050 100,00	4 684 110 100,00

truite. Cette situation a également été longtemps maintenue par l'Eglise et les élites réactionnaires du Québec qui se sont pendant très longtemps opposées à l'instruction obligatoire réclamée par les organisations ouvrières et la bourgeoisie libérale (la loi québécoise ne date que de 1943). Ce sont ces élites qui ont entravé (jusqu'au milieu des années '60 plus particulièrement) le développement du système public d'éducation -et elles sont actives dans le mouvement actuel de Contre-réforme en éducation. Aussi le phénomène de l'analphabétisme résiduel est-il anormalement élevé au Québec.

S'il est vrai que l'analphabétisme augmente avec l'âge, on ne peut conclure pour autant qu'il est inexistant chez les jeunes. Il est inquiétant de constater que ce pourcentage est encore anormalement élevé chez les jeunes: plus de 5% des 15-24 ans ont moins de 5 années de scolarité. Et encore, il faut ajouter une proportion assez considérable de ceux qui ont entre 5 et 8 années d'études.

Enfin, il faudrait également ajouter à ce nombre les jeunes qui sortent des écoles en provenance des voies allégées et du secteur "professionnel" (en particulier le "professionnel court"). Une grande partie d'entre eux sont analphabètes fonctionnels... voire complets et nous en retrouvons plusieurs dans nos programmes d'alphabétisation...

le sexe

Au niveau du sexe (tableau 6), on constate qu'il y a plus d'hommes que de femmes qui sont analphabètes complets.

Toutefois, pour ceux/celles qui ont entre 5 et 8 années de scolarité, le rapport s'inverse à l'encontre des femmes. Ce dernier déséquilibre (qui se poursuit jusqu'au niveau universitaire ainsi qu'on peut le constater au tableau 6) reflète la division sociale des sexes que l'éco-

TABLEAU 7

Taux d'activité des femmes selon le niveau de scolarité et écart procentuel entre l'activité des femmes et des hommes. Canada, 1979.

Niveau de scolarité	taux d'activité femmes %	écart entre activité des femmes et des hommes %
études primaires	25.8	137.8
études secondaires	52.8	49.4
études post-secondaires non universitaires	63.8	37.4
études universitaires	72.1	27.0

(Source: Statistique Canada, 71-001)

TABLEAU 8

Scolarité et lieu de résidence (1976)

Scolarité Localisation	0-4	5-8	0-8 cumulé
Régions urbaines	228,815 (6.1%)	915,150 (24.3%)	1,143,965 (30.4%)
Régions rurales	87,510 (9.5%)	315,335 (34.2%)	402,845 (43.7%)
Total (Québec)	316,325 (6.8%)	1,230,485 (26.3%)	1,546,810 (33.1%)

(Source: Statistique Canada)

TABLEAU 9

Comparaison entre 2 secteurs de recensement.

endroit \ scolarité	0 - 4	5 - 8
	Westmount #355	.4%
St-Henri #082	14.0%	41.4%

(Source: Statistique Canada 1976)

le contribue à reproduire alors que l'on constate que les femmes ont une scolarité plus faible que les hommes. On a longtemps considéré en effet que les tâches domestiques où les femmes étaient confinées ne nécessitaient qu'une faible scolarité.

Le tableau 7 confirme cette relation directe entre le faible taux de scolarité des femmes et leur participation limitée au marché du travail. Il confirme également que l'accès à un travail rémunéré est directement proportionnel à la scolarité des femmes.

la localisation

Le taux de sous-scolarisation est plus élevé dans les régions rurales que dans les villes (voir tableau 8). Toutefois en chiffres absolus, c'est dans les régions urbaines que l'on retrouve la quantité la plus considérable de personnes sous-scolarisées: les $\frac{2}{3}$ en 1976.

Il ne faudrait cependant pas croire pour autant que les analphabètes sont uniformément dispersés dans chacune de ces régions. Tant en milieu rural qu'urbain, l'on retrouve des concentrations d'analphabètes. Un tel phénomène est lié aux conditions de travail et de vie que nous avons déjà évoquées: pour des raisons économiques (revenus), sociales, culturelles, les analphabètes se retrouvent généralement rassemblés dans des secteurs de "pauvreté" que ce soit en milieu urbain (quartiers populaires) ou en milieu rural (régions dites marginales).

A titre d'exemple, le tableau 9 nous révèle que dans un secteur de Westmount, on ne retrouvait en 1976 pratiquement pas d'analphabètes, alors que tout à côté (en fait en bas de la montagne), dans le secteur immédiatement avoisinant de St-Henri, le pourcentage y était très élevé.

TABLEAU 10

Population adulte par groupes ethniques et la scolarité, Canada 1971

Rang	Groupes ethnique	Total	Niveau inférieur à la 9e année, sans aucune autre formation	Pourcentage
1	Indien & Eskimo	148,585	98,935	66.6
2	Italien	434,930	270,320	62.2
3	Français	3,689,690	1,685,585	45.7
4	Ukrainien	381,380	159,665	41.9
5	Polonais	207,685	83,600	40.3
6	Autres & Inconnu	701,585	277,395	39.5
7	Allemand	824,725	272,700	33.1
8	Hollandais	237,515	71,740	30.2
9	Groupes Asiatiques	171,150	48,715	28.5
10	Scandinave	249,870	67,395	27.0
11	Iles Britanniques	5,924,585	1,491,830	25.2
12	Juif	196,345	46,245	23.6

(Source: THOMAS, 1976)

- des catégories sociales

Même si l'analphabétisme comporte certaines caractéristiques fondamentales communes à l'ensemble des analphabètes, ce phénomène revêt en même temps les traits plus particuliers de certaines catégories sociales. Pour nous ce constat est d'autant plus important que la plupart des groupes d'alphabétisation, membres du Regroupement, s'adressent précisément à des catégories sociales spécifiques. Nous y reviendrons d'ailleurs dans la prochaine partie. Afin de compléter ce tableau général de l'analphabétisme au Québec, nous mentionnerons certains groupes sociaux dont l'existence doit être soulignée.

-En premier lieu il convient de rappeler la situation des autochtones (voir tableau 10). Dès les tout débuts de la colonisation, les blancs ont voulu leur apporter la "civilisation" par l'alphabétisation... Les Amériindiens et les Inuit sont pourtant les moins scolarisés des groupes ethniques du Québec. Leur analphabétisme découle d'une réalité complexe. Peut-on vraiment parler d'analphabétisme dans des sociétés traditionnelles de culture orale ? Mais, en même temps, les transformations sociales et culturelles (assimilation et/ou intégration économique?) que connaissent ces sociétés ne rendent-elles pas nécessaire la connaissance de l'écriture? L'alphabétisation ne devient-elle pas un instrument nécessaire pour le développement culturel, pour la lutte contre l'oppression nationale? Mais, s'il doit y avoir alphabétisation, dans quelle(s) langue(s) se fera-t-elle: dans la langue maternelle, en anglais (langue usuelle d'un grand nombre) ou en français?

- Un peu comme pour les autochtones, l'analphabétisme chez les immigrant-e-s est en plus affecté par des dimensions

TABLEAU 11

Population immigrante adulte (1971)

	Total	Moins de 9 années -pas d'autres formation	Pourcentage
Québec	394,150	161,290	40.9%
Canada (moins Québec)	2,432,025	925,135	38.0%

(Source: THOMAS, 1976)

culturelles et linguistiques. On considère habituellement comme analphabètes ceux et celles qui le sont dans leur langue maternelle. Même si les lois de plus en plus restrictives de l'Immigration tendent à refuser l'entrée aux personnes sous-scolarisées, il existe un nombre considérable d'immigrants analphabètes dans les communautés italienne, grecque, portugaise, haïtienne et chez les immigrants réfugiés du Sud-Est asiatique (voir tableau 11). L'analphabétisme chez les immigrants constitue une source constante de difficultés et de frustrations: ils/elles doivent inévitablement entrer en contact (par écrit) avec les autorités gouvernementales. Leur double condition d'immigrant-e-s et d'analphabètes entraîne des difficultés énormes au niveau de l'emploi. Enfin l'écriture constitue souvent le seul lien possible avec le pays d'origine.

- Enfin, mentionnons rapidement l'existence de d'autres catégories sociales dont l'analphabétisme constitue un des effets de la mise au ban par la société. Il y a, par exemple, la catégorie suspecte des "déficients mentaux" chez qui le nombre d'analphabètes est beaucoup trop élevé par rapport à leur capacité potentielle de s'alphabétiser. Il y a aussi les handicapés physiques qui ont souvent été assimilés aux déficients mentaux. Plusieurs sont analphabètes parce que l'accès physique à l'école leur était impossible.

Sans que la liste ne soit exhaustive, nous terminerons par les détenu-e-s, chez qui on retrouve une proportion anormalement élevée d'analphabètes pour lesquels les activités actuelles d'alphabétisation se révèlent généralement insuffisantes ou inadéquates.

II. LES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION

1. Survol historique

Les activités d'alphabétisation au Québec constituent un phénomène relativement récent. C'est principalement à partir de 1965 que se développent des activités d'alphabétisation. Suite aux recommandations du Rapport Parent, le Ministère de l'Éducation nouvellement créé instaure un secteur de l'éducation des adultes (appelé alors éducation permanente). Ce sont les Commissions scolaires qui se voient officiellement confier la responsabilité des cours au niveau élémentaire et secondaire pour adultes. Les premiers cours de Français (au nombre de 4) et de Mathématiques (au nombre de 3) sont regroupés dans un secteur appelé "cours de base" ou "éducation de base" : ce sont ces activités qui constituent le lieu principal de l'alphabétisation au Québec. En ce qui a trait au MEQ, son rôle sera essentiellement administratif pendant plusieurs années; depuis 1977-78, le Ministère intervient toutefois de façon un peu plus directe -dont dans le dossier de l'alphabétisation. La responsabilité des activités d'alphabétisation continue cependant de relever des Services d'éducation des adultes des différentes Commissions scolaires.

Dans un tel contexte législatif et administratif, le rôle des organismes volontaires a été forcément marginal par rapport aux interventions massives des Commissions scolaires. De plus les organisations volontaires ont été pendant longtemps dépendantes de la volonté et des décisions des Commissions scolaires. Tant en ce qui a trait à leur nombre, à l'importance quantitative de leurs activités qu'en ce qui a trait aux budgets et aux ressources dont ils disposent, les organismes volontaires d'alphabétisation ont occupé/et occupent une pla-

ce beaucoup moins importante que celles des institutions publiques. Pourtant on verra que les organisations volontaires ont constitué un lieu privilégié d'expérimentation et d'innovation et qu'elles ont joué un rôle percutant dans le développement de l'alphabétisation au Québec.

Avant de procéder à ce bref survol historique, une dernière remarque s'impose au sujet des organismes volontaires d'alphabétisation. Nous regroupons ensemble des organismes qui au point de départ, à leur naissance étaient, dans la plupart des cas isolés. Les regroupements informels et formels ne se sont réalisés que par la suite au fur et à mesure que les organisations d'alphabétisation se trouvaient des affinités et estimaient qu'il y avait intérêt à se regrouper et à agir en commun. Et, encore aujourd'hui, alors que la presque totalité des groupes populaires d'alphabétisation participent au Regroupement qu'ils ont constitué, cela se fait dans le respect de l'autonomie, de la spécificité et de la diversité de chacun des groupes membres.

*

On peut aisément dégager deux périodes en ce qui a trait à l'existence des groupes populaires d'alphabétisation. La première période se situe aux environs de 1967 à 1975, alors que la seconde commence avec les années 1976.

L'apparition des groupes volontaires d'alphabétisation suit de très près les premières initiatives en alphabétisation des Commissions scolaires. Alors que c'est la C.E.C.M. qui instaurera les premiers programmes d'alphabétisation, c'est également à Montréal que seront créés les premiers groupes volontaires. A partir de 1967-68, particulièrement plusieurs groupes se constituent et interviennent en alphabétisation:

C.E.B.A.M. et groupes embryonnaires dans les quartiers populaires: Pointe St-Charles, Centre-Sud, Petite-Bourgogne/St-Henri, Hochelaga-Maisonneuve. Ces groupes reçoivent des subventions de la Commission scolaire locale. Très tôt ces groupes se rassemblent, remettent en question l'approche scolaire de l'alphabétisation et expérimentent des pratiques plus adaptées en sortant du cadre de la "scolarisation" et en tentant de s'implanter au sein du tissu humain de l'analphabétisme. C'est dans ce contexte qu'apparaissent les premiers alphabétiseurs à plein-temps, du Québec.

En 1970, plusieurs de ces organisations manifestent dans le cadre de l'Assemblée générale de l'I.C.E.A., en publiant un manifeste qui réclame une action vigoureuse et prioritaire au niveau de l'alphabétisation. L'Assemblée générale de l'I.C.E.A. met sur pied un Comité d'éducation de base regroupant des organismes volontaires et des représentants du gouvernement québécois (M.E.Q., Radio-Québec).

La plupart des groupes d'alphabétisation participent ensuite à la création du Carrefour des groupes populaires (1971-74), puisqu'ils estiment qu'ils ont intérêt à se lier aux autres groupes d'éducation populaire qui émergent alors au Québec. Au cours de cette période, les groupes désirent élaborer des postulats éducatifs de rechange à l'éducation scolarisante. Le courant latino-américain interroge les pratiques locales et les réflexions. Ainsi est-ce principalement par les groupes d'alphabétisation et d'éducation populaires que la problématique d'alphabétisation/conscientisation (Paolo Freire et autres) pénètre au Québec.

C'est également autour des groupes d'alphabétisation et d'éducation populaires que s'organisent les actions de consultation puis de contestation du projet Multi-Media, projet gou-

vernemental qui vise à encadrer l'éducation populaire au Québec et qui menacera, pour un temps, l'autonomie des groupes.

Vers le milieu des années '70, il se produit une quasi disparition des organisations populaires en alphabétisation: certaines organisations redéfinissent leurs activités en termes d'éducation et de mobilisation populaires, d'autres se sabordent, certaines s'intègrent au secteur public.

C'est d'abord au niveau des groupes ethniques (Portugais, Haïtiens, etc.) que se manifestera un intérêt nouveau pour l'alphabétisation: on constate qu'il existe au sein de ces communautés un nombre considérable d'analphabètes et que les programmes d'alphabétisation (C.O.F.I., commissions scolaires) ne répondent pas adéquatement à l'ensemble des besoins. Dans d'autres groupes d'éducation populaire, on constate également la persistance du problème de l'analphabétisme. En 1978, quelques groupes entreprennent des activités d'alphabétisation. A partir de cette même année, certains budgets sont spécifiquement disponibles pour l'alphabétisation. En l'espace de deux ans, une vingtaine de groupes volontaires nouveaux ou anciens interviennent en alphabétisation.

Plus encore peut-être que pendant la première période, ces divers groupes tentent de s'intégrer au milieu social où ils interviennent et de contribuer, par l'alphabétisation, à sa promotion.

A l'hiver '80 plusieurs groupes décidèrent de se réunir afin de mettre en commun leur pratique d'intervention et les problèmes communs rencontrés particulièrement au niveau de la reconnaissance et du financement. Les contacts se développent tout au cours de l'année - en particulier à l'occasion du Séminaire Alpha '80 sur l'alphabétisation populaire organisé à

l'automne '80 par la D.G.E.A. En février '80, était officiellement créé le Regroupement des Groupes populaires en alphabétisation qui tout en s'inscrivant de façon non équivoque dans la perspective et la structure des O.V.E.P. a pour objectif de défendre les intérêts des groupes participants et de constituer un lieu d'échange et de réflexion sur les pratiques. Depuis sa création, le Regroupement a mené plusieurs actions: adhésion aux O.V.E.P., rencontres avec le Ministère, publication d'un bulletin de liaison (Alphabétisation populaire), participation à la Coalition nationale contre les coupures en éducation des adultes, tenue d'une assemblée de concertation/ réflexion sur les pratiques d'alphabétisation.

Cela s'est pourtant réalisé dans un contexte difficile pour chacune des organisations membres: en 1980-81, les budgets accordés ne correspondaient qu'au tiers des demandes. Pour 1981-82, l'avenir est encore plus incertain. La survie des groupes existants est menacée et le développement de nouveaux groupes ou de nouveaux projets semble impossible.

2. Les groupes d'alphabétisation

Nous ne présenterons pas ici en détail l'activité spécifique de chacun des groupes populaires d'alphabétisation. Chacun d'entre nous a déjà produit une courte présentation-synthèse qui se trouve annexée au compte rendu du Séminaire Alpha '80 sur l'alphabétisation populaire (pp. 179 à 227). Nous nous attacherons plutôt à dégager certains traits qui caractérisent les activités des groupes volontaires d'alphabétisation.

Ce tableau général est nécessairement incomplet et "figé". Il rend toutefois compte de ce qui naît et se développe à l'heure actuelle. Alors qu'il y a à peine trois ans, on ne comptait que quelques groupes volontaires en alphabétisation, nous sommes maintenant une vingtaine d'organisations. Et pour peu que l'on accorde au secteur volontaire les ressources minimales qui lui permettraient de se développer, notre nombre se multipliera assurément au cours des prochaines années. Toutefois ce renouveau de l'action des organisations volontaires explique le caractère souvent exploratoire, expérimental de notre pratique - ce qui ne signifie cependant pas que nos pratiques ne sont pas pertinentes!

Lorsque l'on opère un survol des groupes populaires d'alphabétisation, on est d'abord frappé par la grande diversité des groupes, l'hétérogénéité des pratiques. Mais lorsqu'on y regarde d'un peu plus près, on prend conscience qu'il existe, par delà des spécificités, des aspects communs fondamentaux à cette alphabétisation populaire en émergence.

● diversité des actions

De prime abord, chaque groupe d'alphabétisation se révèle différent par rapport à chacun des autres. Que ce soit au ni-

veau du lieu des interventions comme au niveau des populations spécifiques à laquelle il s'adresse, chaque groupe semble être engagé dans une pratique singulière d'alphabétisation.

Au niveau de la localisation d'abord, la vingtaine de groupes existants paraît être parsemée (clairsemée) sur le territoire québécois. Certains groupes interviennent en milieu rural ou semi-rural (Lanaudière, Fort Coulonge, etc.) alors que d'autres projets se réalisent en milieu urbain (Sherbrooke, Joliette, certains quartiers populaires de Montréal, etc.).

A cet éparpillement des groupes semble correspondre une pluralité au niveau des populations particulières auxquelles s'adresse chacune des organisations: certaines tentent de rejoindre une population en "milieu ouvert" (par exemple sur une base de quartiers ou de régions) alors que d'autres s'adressent distinctivement à des catégories sociales spécifiques: immigrant-e-s, détenus, etc.

Nous pourrions poursuivre ainsi l'énumération des différentes dimensions qui singularisent chacune des organisations populaires d'alphabétisation. Toutefois, notre expérience de collaboration puis de regroupement plus formalisé nous ont conduit à dégager certaines caractéristiques communes à nos activités. Aussi, sans rien nier de la spécificité et de l'autonomie de chacun, pouvons-nous rapidement esquisser certains traits que chacun partage.

● aspects communs

Le premier dénominateur commun des groupes populaires d'alphabétisation, c'est la population analphabète à laquelle tous s'adressent. Quelle que soit la population particulière atteinte, la catégorie sociale concernée, cette population a

toutefois en commun de ne pouvoir utiliser et/ou maîtriser ce code de la lecture et de l'écriture. Or, dans une société industrialisée, la connaissance et/ou la maîtrise minimales de ce code constituent une nécessité presque quotidienne. Aussi l'analphabétisme constitue-t-il un handicap sérieux qui marque la personnalité des personnes analphabètes. Quel que soit le milieu concret, on retrouve chez les analphabètes des comportements similaires: par exemple, une grande insécurité qui découle de ce handicap, mais en même temps une ingéniosité fertile à développer des stratégies pour cacher/contourner et, dans une certaine mesure, surmonter "son" analphabétisme.

Nous avons déjà vu que l'analphabétisme n'était pas un phénomène isolé, mais qu'il se révélait un symptôme, un révélateur d'une situation économique, sociale, culturelle et politique. Par delà les manifestations spécifiques que le phénomène de l'analphabétisme revêt chez les différentes catégories sociales, nous avons constaté les mêmes mécanismes fondamentaux d'aliénation culturelle. Les analphabètes constituent une minorité (importante) doublement silencieuse: on ne leur reconnaît socialement ni le droit à la parole parlée, ni le droit à la parole lue ou écrite.

En fait, cette communauté de situation au plan linguistique et culturel reflète une communauté encore plus fondamentale au plan des diverses facettes de la vie en société: les différentes catégories sociales où se retrouvent massivement concentrées les différentes populations analphabètes ont toutes en commun d'être exclues de fait de la vie dominante. Plutôt que de parler d'exclusion, c'est le terme marginalisation qui correspond peut-être le plus à la situation vécue par les différentes populations analphabètes. En effet, toutes ces populations - et les catégories sociales auxquelles elles appartiennent - ont en commun de se retrouver au bas

de l'échelle sociale. La seule nomenclature des différentes populations à laquelle s'adressent les groupes populaires d'alphabétisation indiquent clairement que celles-ci se retrouvent au niveau des classes populaires (nous utilisons les termes que les groupes utilisent dans leurs documents): *"assistés sociaux/ assistées sociales, chômeurs, femmes chef-de-famille, travailleurs occasionnels ou saisonniers, ouvriers "ménagères", ouvriers manuels, travailleurs d'usines ou de manufactures, travailleuses en services domestiques, immigrant-e-s, détenus, handicapés physiques et/ou mentaux, jeunes issus du professionnel court, personnes âgées à supplément de revenu, etc."*

*

On le voit, les groupes volontaires d'alphabétisation s'adressent à une véritable coalition des couches sociales exploitées que recèle notre société. Cependant, s'il est vrai que ces différentes catégories sociales sont au plan de l'organisation sociale, culturellement aliénées, s'il est exact qu'elles n'ont pas accès à la parole reconnue, cela n'implique pas pour autant qu'elles n'ont pas de culture et qu'elles sont sans parole. Les populations analphabètes participent à la vie culturelle "endogène", interne de la catégorie sociale, du milieu socio-culturel dans lesquels elles s'insèrent. Or - et il s'agit là d'une caractéristique fondamentale des organisations populaires - celles-ci ont choisi de s'insérer intensivement dans des communautés socio-culturelles spécifiques. A sa façon, chaque groupe est d'abord un groupe local, enraciné (ou en train de prendre racine!) dans une histoire particulière, dans un milieu de vie spécifique, dans une culture ou sous-culture données.

En fait l'existence (même précaire et limitée) des groupes

populaires d'alphabétisation traduit l'émergence d'un besoin social, réel et concret, vécu simultanément par différentes catégories sociales. Et c'est la volonté (et, dans une large mesure, la réalité) des groupes populaires d'alphabétisation de "coller" le plus possible à la réalité de ces différents milieux afin d'en promouvoir le développement culturel et social.

● Au plan organisationnel, les groupes populaires d'alphabétisation se révèlent tous être des organisations "petites" ou modestes. Il n'y a chez aucun d'entre nous de bureaucratie établie! - encore qu'il manque à chacun des ressources suffisantes qui permettraient d'assurer une infrastructure minimale et adéquate!

Autre caractéristique commune, la plupart des organisations expérimentent (ou entendent implanter) différentes formes de contrôle de la population visée et/ou du milieu concerné sur le projet. Il s'ensuit que l'on retrouve au niveau des organisations des mécanismes démocratiques (formels et/ou informels) de participation à la gestion des activités et de l'organisme en général.

● Au niveau de la conception de l'analphabétisme et de l'alphabétisation, l'ensemble des groupes partage la même attitude fondamentale: il existe chez tous une volonté manifeste de faire une analyse globale du phénomène de l'analphabétisme afin d'en connaître et comprendre les différentes dimensions (les déterminants économiques, sociaux, culturels et politiques). Cette attitude générale face à la conception de l'analphabétisme provoque, au niveau de la pratique d'alphabétisation, une volonté de ne pas isoler l'analphabétisme. Il s'agit bien sûr de répondre aux besoins spécifiques des analphabètes (connaissance des éléments de base du code linguisti-

que), mais nous pensons que l'activité d'alphabétisation doit être liée aux besoins réels, aux problèmes vécus par les différentes populations analphabètes.

- Au niveau de ses objectifs mêmes, l'alphabétisation que nous tentons de pratiquer se révèle à la fois un "objectif en soi" et un "moyen/outil" de développement social et culturel des populations analphabètes et des milieux sociaux auxquels elles appartiennent. Ces deux dimensions sont étroitement reliées.

Comme "objectif en soi", l'alphabétisation facilite l'apprentissage du code et vise à répondre à des besoins de base essentiels (lire, écrire, communiquer). Ce faisant elle permet/facilite une intégration sociale plus grande et l'autonomie des participant-e-s. Toutefois, ce processus d'intégration sociale est voulu dynamique et critique. Pour nous l'alphabétisation doit permettre une compréhension, une "lecture" de la réalité ambiante (de la réalité immédiate à la réalité sociale plus large).

Déjà, on peut entrevoir que, pour nous, l'alphabétisation ne constitue pas seulement un objectif en soi, mais que nous le percevons comme un outil important de dynamisation culturelle. En se réalisant, notre pratique d'alphabétisation veut permettre aux analphabètes de se revaloriser (alors que l'organisation sociale actuelle les dévalorise) et cela, en les incitant à s'appuyer à la fois sur leurs ressources personnelles, mais aussi sur les ressources collectives de leur milieu. Dans cette perspective, nous pensons que l'activité d'alphabétisation peut être une occasion d'ouverture, plus grande et plus active à la réalité.

- Pour tous et chacun d'entre nous, l'alphabétisation cons-

titue une activité éducative complète. Nous nous efforçons de réaliser des démarches globales et intégrées d'alphabétisation. Dans la mesure du possible, nous faisons en sorte de ne pas trop morceler les activités comme cela est malheureusement trop souvent le cas dans le système scolaire. Nous accordons une attention considérable, à tout ce qui encadre l'activité d'alphabétisation proprement dite: sensibilisation générale, animation/recrutement, programmation et encadrement, évaluation et suivi. Il nous apparaît essentiel de participer à l'ensemble de ces phases et d'en assurer une unité organique.

- A l'intérieur même des activités d'alphabétisation, une attention considérable est accordée au développement de l'autonomie de chacun. Par des formules variées, chacun d'entre nous tente d'y parvenir et nous sommes bien conscients que nos objectifs d'alphabétisation ne peuvent être atteints que dans la mesure où il y a prise en charge individuelle et collective de la formation par les participant-e-s.

- Au plan pédagogique, on retrouve chez l'ensemble des groupes populaires la recherche d'une pédagogie et d'une méthodologie qui correspondent à la réalité, aux besoins et à la culture des milieux dans lesquels nous sommes insérés. Chacun d'entre nous élabore et expérimente des stratégies et des méthodologies d'apprentissage/formation qui s'inscrivent dans une perspective de promotion culturelle et collective.

Concrètement, nous tentons de partir du vécu, des faits, de la réalité socio-culturelle concrète des participant-e-s. A l'intérieur de l'activité d'alphabétisation en particulier, nous réservons une large place au milieu, à l'intervention individuelle et/ou collective des participant-e-s. Nous voulons contribuer à construire une pédagogie de l'alphabétisation populaire qui mette l'accent sur la coopération plutôt

que sur la compétition.

- Cette recherche/expérimentation au niveau de la pédagogie se matérialise de diverses façons, entre autres par la production de matériel didactique spécifique qui appuie cette recherche pédagogique. Un grand nombre d'entre nous travaillons d'ailleurs à élaborer et à produire des outils méthodologiques pour l'alphabétisation. Certains documents ont déjà été produits, des rencontres-échanges ont eu lieu, des textes et documents circulent. Nous tentons ainsi de profiter mutuellement de l'expérience et de l'expérimentation des autres.

- Il est inévitable qu'une telle conception et organisation de notre pratique d'alphabétisation s'accompagne d'activités importantes au niveau de la réflexion et de la recherche.

Cette réflexion/recherche est étroitement liée à l'action, à notre pratique d'alphabétisation qu'elle alimente et permet de dépasser. Aussi cette recherche/réflexion épouse-t-elle les différentes dimensions de nos activités d'alphabétisation. A titre d'exemple, mentionnons quelques objets de recherche: la réalité socio-culturelle de l'analphabétisme, la culture et l'histoire des analphabètes et de leur milieu, le langage (parler populaire et langue scolaire, les variétés linguistiques; la question de l'apprentissage d'une langue seconde, etc.) l'apprentissage (ex.: méthodologie globale ou syllabique). Enfin, il faut également inclure dans cette catégorie des pratiques de bilan/évaluation/systématisation que l'on retrouve avec des intensités variables dans chacune des organisations.

Même si l'existence des groupes populaires en alphabétisation est encore récente, il existe au sein des groupes un riche savoir accumulé. Et certaines activités de production (verbale) 37

et/ou écrite) de ce savoir commencent à se réaliser qui en traduisent l'importance. Jusqu'à présent cette activité de réflexion/recherche a été menée de façon isolée sans apport significatif des milieux "professionnels" de la recherche et a été peu ou pas appuyée en termes de financement.

- En ce qui a trait à la formation des alphabétiseurs, nous ressentons tous le même besoin à ce niveau. L'ensemble des groupes tente également de s'organiser à ce sujet. Plusieurs formules sont expérimentées. Certains groupes se sont dotés de programmes spécifiques d'auto-formation/et de réflexion). D'autres groupes ont vécu l'expérience de sessions conjointes (ainsi les groupes haïtiens d'alphabétisation ont organisé une session de formation à l'intention de leurs animateurs/formateurs). Au niveau même du Regroupement, nous avons tenu en juin dernier une "Assemblée de concertation", i.e. une journée de réflexion/formation mutuelle amorcée à partir d'exposés préparés par certains des organismes membres.

Il nous semble important de noter qu'en ce qui nous concerne, ces diverses formules se réalisent non pas tant dans le but de pallier à l'absence de programmes publics dans ce domaine que dans la perspective de nous auto-organiser dans ce domaine, à partir de nos besoins spécifiques et cela, de la même façon que nous tentons de le faire au niveau des activités d'alphabétisation.

- Enfin, il nous semble important de faire état des nombreuses activités de concertation et d'échanges avec l'"extérieur" de la totalité des groupes d'alphabétisation. Ces échanges ont d'abord lieu avec les groupes du milieu: groupes d'éducation populaire, organisations socio-culturelles, institutions, etc. Ces échanges se sont également intensifiés entre le réseau des groupes populaires en alphabétisation et avec les

groupes d'éducation populaire ainsi que l'atteste la création du Regroupement et ses activités réalisées. Enfin des activités réalisées. Enfin des activités d'échanges se sont également déroulées avec les institutions publiques d'alphabétisation (D.G.E.A., commissions scolaires) dans la mesure où des échanges mutuels s'avéraient possible. A ce sujet, il y a lieu de rappeler l'organisation du Séminaire sur l'alphabétisation populaire par la D.G.E.A.

Au niveau du Regroupement, nous avons lancé un petit Bulletin de liaison (Alphabétisation populaire) qui permet l'information mutuelle des membres et où nous produirons l'an prochain des textes plus substantiels de réflexion (on pourra prendre connaissance de deux numéros de ce bulletin en annexe).

3. Les besoins des groupes

Les groupes populaires en alphabétisation en sont rendus à une phase critique de leur développement. La croissance potentielle de nos groupes (en particulier la création de plusieurs nouveaux groupes) est considérable. Cela s'explique parce que le besoin social pour l'alphabétisation va en augmentant, au Québec, et que de nombreux milieux et une population considérable ne sont pas atteints par les activités actuelles d'alphabétisation, tant celles des groupes populaires que des institutions publiques.

● la reconnaissance... et le financement

Pourtant l'existence même des groupes existant est précaire compte tenu des ressources qui y ont été affectées pour l'année 1980-81. Notre premier besoin fondamental et collectif c'est donc d'obtenir la reconnaissance de l'activité d'alphabétisation des groupes volontaires. Et nous pensons que cette reconnaissance devrait se traduire par des mesures administratives et financières conséquentes.

A ce sujet, l'examen du budget du M.E.Q. indique, pour 1980-81, que la priorité *alpha* n'est pas une priorité budgétaire! Déjà l'examen des budgets révèle un décalage important entre ce qui a été versé (pillé dans le budget des O.V.E.P.) aux organisations volontaires (* \$150,000.00) et ce qui a été accordé aux commissions scolaires (* \$475,000.00): un rapport de 25% ;a 75%. En fait l'écart est beaucoup plus grand car cela n'englobe pas les sommes utilisées par les commissions scolaires pour les cours d'éducation de base. Mais il ne s'agit pas d'opposer commissions scolaires et organismes volontaires. Chacun devra trouver sa spécificité. Les organisations volontaires ne doivent pas être considérées comme une

TABLEAU 12

BUDGET DE L'EDUCATION 1977-78

réseaux	% du budget total	"per capita" incluant tous les frais
- élémentaire secondaire	57.9	\$ 1 180.
- collégial	12.07	\$ 3 790.
- universitaire	16.79	\$ 5 077./ \$ 5 771.
- éducation des adultes .sans fédéral	1.16	\$ 517.
.transfert fédéral	1.92	\$ 763.

(Source: VEILLEUX, 1978, p. 19)

béquille pour l'action déficiente ou plus onéreuse des C.S.R. et celles-ci à leur tour doivent repenser leur action non pas tant en se lançant dans des activités *para-institutionnelles*, mais surtout en redéfinissant leur programme de formation académique générale. Pour le financement, ce qui est en réalité plus troublant, c'est le pourcentage accordé à cette nouvelle priorité par rapport au budget global estimé de la D.G.E.A.: \$625,000.00 sur un budget estimé de \$144 millions soit: 0.3%. Même en ajoutant les sommes versées pour la recherche et le développement dans les commissions scolaires, cette priorité représentera une fraction de 1%...

Plusieurs fonctionnaires affirment pourtant que l'alphabétisation, *ça coûte cher*. Le ministre lui-même annonce que l'on fera *preuve de discrimination politique à l'égard des classes désavantagées* (M.E.Q., 1980, p. 105). Ici encore, la réalité telle qu'elle est réellement vécue par les milieux populaires s'avère différente. Nous avons déjà vu que les populations analphabètes et sous-scolarisées sont celles qui sont les moins touchées par les programmes d'éducation des adultes. Bien plus, le tableau 12 de la répartition du coût total de l'éducation au Québec montre que c'est précisément l'adulte qui n'a pas complété son cours élémentaire ou secondaire qui reçoit le moins (il coûte 10 fois moins cher qu'un étudiant universitaire!). Inégalités sociales et inégalités scolaires vont de pair: ce sont les classes populaires (enfants comme adultes) qui profitent le moins des budgets de l'éducation au Québec et cela, même en incluant tous les programmes de *discrimination positive*.

*

Ceci étant, nous voudrions également faire état de certains besoins particuliers qui s'inscrivent en quelque sorte à

l'intérieur de notre besoin global de reconnaissance et de financement. Si nous avons choisi d'isoler ces secteurs, c'est qu'il nous apparaissent importants même s'il s'agit d'activités complémentaires à l'acte d'alphabétisation. Nous ne mettons pas ces besoins en lumière dans la perspective d'une prise en charge par l'Etat. Nous souhaitons plutôt que l'Etat par un financement adéquat, nous permette de poursuivre dans ces domaines ce que nous avons déjà amorcés. Cela n'exclut pas que des collaborations, sur des projets spécifiques, soient possibles entre nos organisations et les institutions publiques (D.G.E.A., commissions scolaires, universités, etc.).

Rappelons enfin que nous reviendrons sur la question des besoins dans la partie suivante sur les propositions.

● sensibilisation, dépistage, recrutement

Pour nous, ce sont là trois aspects qui sont liés les uns aux autres tout en étant distincts dans leur contenu respectif. De plus en plus on parle de 300,000 analphabètes complets au Québec, sans compter les analphabètes immigrants venus d'Amérique Centrale et Latine, du Sud-est asiatique, d'Europe, etc. Or, dans tous les Centres populaires et Commissions scolaires d'alphabétisation ou d'éducation de base, on ne touche qu'une infime minorité de cette population. Comment sensibiliser le monde à cette question très importante, comment dépister et recruter tous ces analphabètes qui se cachent et refusent d'être identifiés ou qui ne connaissent tout simplement pas l'existence des programmes d'alphabétisation?

Nous estimons tout d'abord que ce travail indispensable de sensibilisation, dépistage et recrutement doit être réalisé par les personnes les plus habilitées à le faire i.e. celles qui travaillent en alphabétisation dans leur milieu propre.

Quand les alphabétiseurs assument eux-mêmes cette triple tâche, cela rend le recrutement plus efficace, sans compter que cela permet aux alphabétiseurs d'entrer en contact direct avec le milieu de vie des analphabètes et cela, en dehors des cadres de l'institution d'alphabétisation.

Ici encore, nous constatons que le financement actuel ne nous permet pas d'assumer efficacement et adéquatement cette tâche.

Par quels moyens? Sans que la liste soit exhaustive, nous pensons que les moyens suivants sont/seraient efficaces. La plupart d'entre nous y avons recours au moins partiellement:

- l'utilisation de tous les mass media officiels, TV communautaires: radio de chaque ethnie, journaux de quartiers, journaux régionaux, tracts dans les magasins fréquentés par tel ou tel type de population...
- possibilité d'accès aux Centres officiels capables de nous référer aux analphabètes rencontrés: Main-d'oeuvre, Assurance-chômage, bureau des véhicules automobiles, Immigration, bureaux d'aide sociale, C.L.S.C., Commission Santé-Sécurité au travail (C.S.S.T.), commissions scolaires n'ayant pas d'éducation de base, etc.
- campagnes de sensibilisation des personnes déjà scolarisées ou non afin de pouvoir rencontrer les analphabètes ou que ces derniers sachent à qui ils peuvent s'adresser.
- mobilisation des groupes populaires ou volontaires du milieu: Age d'Or, Comptoir alimentaire, A.C.E.F., organismes socio-culturels ou de loisirs, comités de citoyens, etc.

● formation des alphabétiseurs

Devant le nombre grandissant de Centres populaires d'alphabétisation, la nécessité devient de plus en plus grande et urgente de donner aux formateurs une formation suffisamment adaptée et conforme à une action pédagogique qui ne peut souffrir l'amateurisme.

Nous avons déjà évoqué plus haut certaines réalisations des groupes membres au cours de la présente année. Dans certains cas, nous avons procédé de façon entièrement autonomes, dans d'autres, nous avons reçu l'appui financier d'institutions publiques (ex.: M.E.Q., Ministère de l'immigration, Université de Montréal, U.Q.A.M., etc.).

Pour que cette formation se réalise dans les perspectives que nous souhaitons, nous insistons sur la nécessité de:

- laisser aux formateurs et aux organisations d'alphabétisation le contrôle de leur formation.
- donner aux groupes populaires la possibilité de se dispenser une auto-formation, en fonction de leurs besoins.
- donner aux formateurs des ressources financières pour favoriser l'organisation et l'encadrement de rencontres: par ex.: des Assemblées de concertation où les groupes pourront échanger sur leur expérience et leur matériel pédagogique.
- faciliter l'accès aux ressources techniques et pédagogiques des institutions de formation déjà existantes.
- poursuivre l'expérience du Bulletin d'échange entre tous

les groupes populaires d'alphabétisation (il s'agit du bulletin Alphabétisation populaire).

● matériel pédagogique et outil

Le cheminement pédagogique suivi dans les groupes populaires se veut incarné dans le vécu des participant-e-s. Comme plusieurs, nous estimons que c'est ce VECU qui doit orienter tout matériel pédagogique. Evidemment, le vécu de telle population n'est pas celui d'une autre. Chaque groupe, québécois ou immigrant, a son caractère spécifique.

C'est pourquoi, nous estimons indispensable:

- que chaque groupe ait un budget propre et indépendant afin de produire des outils conformes à la population avec laquelle il travaille.
- que le Regroupement des groupes populaires d'alphabétisation obtienne des ressources pour favoriser les rencontres de tous les groupes, les échanges d'expériences et d'outils pédagogiques.
- que ce même Regroupement ait un Centre de documentation, accessible à tous les groupes, où l'on pourra venir consulter le matériel réalisé.

Ici encore, rappelons que de nombreuses activités se réalisent à ce niveau dans le cadre actuel de notre travail. Des outils sont régulièrement produits au sein des groupes. Les échanges entre groupes ont été amorcés. L'un des groupes-membres a entrepris de rassembler une documentation accessible à tous.

Ici encore, ce que nous souhaitons, c'est de pouvoir poursuivre le travail entrepris.

III. PROPOSITIONS POUR DE VÉRITABLES POLITIQUES EN ALPHABÉTISATION POPULAIRE

1. Propositions générales

Bien que maintes fois répété au niveau des principes, le droit véritable à l'éducation pour les adultes ne peut pleinement être démontré par la simple constatation de son développement depuis les quelques vingt (20) dernières années. Au terme de cette évolution, la création de la Commission d'Etude sur la Formation des Adultes aurait pu, selon toute apparence, démontrer tout le sérieux qu'on doit apporter à cet important instrument du développement socio-économique. Toutefois, parallèlement à la mise sur pied de la Commission, des sommes très substantielles ont été amputées à un budget qui se situait déjà en deça des besoins éducatifs des adultes québécois, considérant le taux d'analphabétisme catastrophiquement élevé et les demandes des organismes volontaires.

De telles mesures budgétaires, qui tiennent lieu de politique en éducation des adultes avant même que la Commission ait déposé ses recommandations au Gouvernement, nous amènent à constater que le droit à l'éducation des adultes n'est pas encore vraiment reconnu par le Gouvernement du Québec. Aussi, en tout premier lieu, nous exigeons la reconnaissance du droit à l'éducation pour les adultes en général au même titre que l'on reconnaît le droit à l'éducation pour les jeunes.

RECOMMANDATION 1:

Il importe donc que l'on reconnaisse formellement et concrètement le droit à l'éducation des adultes

* * *

RECOMMANDATION 3:

En conséquence, nous réclamons que les classes populaires reçoivent de la part de l'Etat, en matière d'éducation, un traitement égal aux autres classes de la société: en termes de politique, de programmes et de budgets.

* * *

Cette politique de traitement équitable de la part de l'Etat au niveau de l'éducation des couches populaires devrait être réalisée à la fois par les services publics d'éducation des adultes et les organisations populaires autonomes. Les services publics d'éducation des adultes ont un rôle essentiel à assumer au niveau de la société québécoise. Même si nous estimons que ce rôle n'a pas toujours été exercé de façon efficace et dans une perspective de promotion réelle des populations sous-scolarisées, il nous semble qu'il faut remédier à ce problème par une redéfinition de ces services (structures, programmes, perméabilité au milieu) et non par leur élimination.

Quant aux groupes populaires, aux organismes volontaires d'éducation populaire, leurs réalisations présentes et passées (en dépit de ressources fort limitées) attestent de leur vitalité et de leur importance réelle et potentielle au niveau de la formation des adultes au Québec.

Les besoins éducatifs et la fréquentation des services éducatifs ne sont pas les mêmes selon les couches sociales de la population adulte québécoise, comme nous l'avons démontré en première partie de ce document. Bien que l'éducation en général se soit partiellement démocratisée au Québec, d'importants progrès sont à réaliser pour élargir et rendre davantage "redistributives" les ressources éducatives. En ce sens, nous souhaitons vivement que soit retenue comme priorité démographique à l'éducation des adultes les personnes sous-scolarisées et les milieux (géographiques et humains) où ces personnes se trouvent concentrées.

RECOMMANDATION 2:

Nous exigeons que l'on reconnaisse une priorité d'accès à l'éducation aux adultes aux personnes sous-scolarisées et aux milieux où ces personnes se retrouvent.

* * *

De plus, nous croyons que cette priorité aux populations sous-scolarisées, dont les revenus se situent généralement sous le seuil de la pauvreté (35% des ménages au Québec), devraient se traduire par des gestes concrets, par des mesures politiques administratives appropriées.

Plusieurs documents font état de la nécessité de politiques et mesures "discriminatoires" pour les couches populaires, pour les populations sous-scolarisées - comme si l'on proposait un traitement de faveur pour cette partie de la population québécoise. Or, nous avons démontré que les classes populaires sont celles qui reçoivent le moins à la fois au niveau de la formation initiale, comme au niveau de l'éducation des adultes.

RECOMMANDATION 4:

Nous réclamons que l'on reconnaisse que l'éducation des adultes se réalisera par les Services publics d'éducation des adultes et par les organisations populaires autonomes exerçant des activités d'éducation populaire.

* * *

Au niveau de la formation professionnelle, nous savons que cette dernière s'avère discriminatoire pour les adultes sous-scolarisés. Par le biais de plusieurs mesures (dont les critères d'admissibilité), les adultes sous-scolarisés sont à toute fin pratique éliminés des programmes de formation professionnelle rémunérée (et des programmes de formation générale) qui les précèdent: les adultes sous-scolarisés ne peuvent satisfaire aux exigences de pré-requis académiques. En conséquence, une modification des programmes de formation professionnelle et de formation préparatoire à l'emploi devra être réalisée: révision des pré-requis académiques, prolongation de la période de formation pour les personnes sous-scolarisées, etc.

RECOMMANDATION 5:

Nous recommandons que l'on réaménage les programmes de formation professionnelle rémunérée en vue de permettre une accessibilité réelle aux populations sous-scolarisées.

* * *

Il n'y aura au Québec de reconnaissance véritable de l'éducation des adultes tant et aussi longtemps que l'Etat québécois ne se sera pas doté d'une politique véritable de congé-éducation. Les congés-éducation s'avèrent particulièrement indispensables pour les populations sous-scolarisées: ce n'est en effet que dans la mesure où elles pourront consacrer une période assez intensive à leur formation qu'elles pourront (partiellement) compenser le temps de formation initiale dont elles n'ont pas disposé.

Il faudra une politique souple en cette matière de façon à satisfaire aux besoins éducatifs des travailleurs(euses): ceux-ci et celles-ci devront pouvoir faire appel aux services d'organismes institutionnels ou non-institutionnels, comme les groupes populaires en alphabétisation. Les congés-éducation doivent s'appliquer à une formation autre que professionnelle, comme cela existe en France pour l'alphabétisation. Les problèmes de temps, de conditions de travail difficiles, de gardiennes ou de transport sont autant de réalités brutales et contraignantes lorsqu'elles sont vécues. Une véritable politique de congé-éducation se préoccupera également de ces questions.

RECOMMANDATION 6:

Nous demandons que l'on établisse une politique de congés-éducation accessible pour toute activité éducative, offerte par un organisme institutionnel ou non-institutionnel.

* * *

2. Propositions spécifiques

Pour les groupes populaires d'alphabétisation, alphabétiser ne se réduit pas à scolariser. Pour nous, l'alphabétisation doit bien sûr contribuer à permettre l'acquisition des outils de base (lecture, écriture, calcul, etc.) permettant de "fonctionner" en société. Concurrément, cet apprentissage doit faciliter une insertion sociale des individus et des groupes qui s'alphabétisent en même temps qu'il doit contribuer à développer chez ceux-ci une conscience critique de la réalité sociale. Dans tous ces aspects, l'alphabétisation doit favoriser l'aptitude à s'exprimer (parler, lire, écrire, etc.), à connaître et à maîtriser son environnement.

Alors que nous sommes engagés dans les vingt dernières années du vingtième siècle, il nous semble que personne ne devrait contester la nécessité de l'alphabétisation - y compris pour les adultes. Ce droit qui est officiellement reconnu pour les jeunes doit l'être tout autant pour les adultes. Or lorsque l'on compare le pourcentage d'adultes analphabètes (complets et fonctionnels) et l'investissement proportionnel de l'Etat face à cette population, on constate - rappelons-le - que la disproportion est énorme. On n'a pas le choix que de conclure que le droit à l'éducation n'est pas reconnu pour les populations analphabètes et sous-scolarisées.

Les groupes populaires en alphabétisation estiment par conséquent que l'Etat doit remédier sans plus tarder à cette situation objectivement discriminatoire dont sont victimes les populations analphabètes et sous-scolarisées.

RECOMMANDATION 7:

Que, dans sa reconnaissance du droit à l'éducation des adultes, l'Etat accorde une priorité à l'alphabétisation.

* * *

politique nationale

Evidemment, une telle priorité à l'alphabétisation ne pourra se réaliser que dans la mesure où l'Etat québécois se dotera d'une politique en conséquence et qu'il y attribuera les ressources nécessaires. Mais, nous y reviendrons, se donner une politique, ne signifie pas vouloir tout régimenter.

Toutefois, avant de préciser certaines dimensions de cette politique nécessaire, nous tenons à rappeler qu'aucune politique d'alphabétisation (et les actions éducatives qui en découlent) n'est en mesure de résoudre par elle seule le problème de l'analphabétisme. On sait que l'analphabétisme est causé par des problèmes économiques, politiques, sociaux, culturels, voire raciaux. Des transformations radicales au niveau des causes de l'analphabétisme s'avèrent donc indispensables pour contribuer à la disparition du phénomène. Concrètement, aussi longtemps que ne seront pas assurés véritablement le droit à l'emploi, le droit à des conditions de vie décentes, toute politique d'alphabétisation sera préalablement et sérieusement hypothéquée. Les inégalités sociales contribuent à perpétuer les inégalités en éducation: comment penser espérer éliminer l'effet sans s'attaquer en même temps à la cause du problème?

Cette réserve fondamentale ayant été exprimée, les groupes

populaires en alphabétisation estiment qu'il y a nécessité d'une politique spécifique en alphabétisation.

Déjà le Ministère de l'éducation, dans le cadre de son "Enoncé de politique sur l'école en milieu économiquement faible", intitulé L'école s'adapte à son milieu (1980) avait timidement annoncée une priorité pour l'alphabétisation (priorité qui a été atténuée par le Ministre suivant). Il s'agissait toutefois d'une priorité peu articulée et qui, de surcroît, n'a pas été accompagnée de mesures administratives et financières conséquentes.

Dans son document l'éducation des adultes au Québec: hypothèses de solutions (1981), la Commission d'étude sur la formation professionnelle recommande un programme d'éducation de base plutôt qu'au programme d'alphabétisation "de façon à pouvoir englober aussi l'alphabétisation "fonctionnelle" et à offrir un prolongement aux analphabètes qui s'y engageront" (p. 341).

Il ne s'agit pas ici de se chicaner sur les termes. En ce qui nous concerne, le terme "alphabétisation" n'est pas incompatible avec le terme "éducation de base".

- Nous estimons toutefois qu'il est indispensable que l'action de l'Etat ne se résume pas à un simple "programme": ce doit plutôt être une véritable politique d'alphabétisation c'est-à-dire un ensemble de mesures qui assurent une action soutenue et effective en alphabétisation.

- Le contenu de cette politique/programme d'alphabétisation/éducation de base ne doit pas être restrictif. Alphabétiser ne se limite pas à apprendre mécaniquement à lire

et écrire. Nous avons déjà précisé notre conception de l'alphabétisation. Nous estimons que toute conception étroite de l'alphabétisation risque de ne pas répondre aux besoins fondamentaux des analphabètes.

- Cette politique d'alphabétisation doit s'inscrire dans le cadre d'un processus plus large d'éducation permanente et d'éducation populaire. L'objectif de l'alphabétisation ne peut être réduit au seul apprentissage du code de la lecture et de l'écriture (même si cette dimension est fondamentale). L'alphabétisation, même si elle comporte des dimensions très spécifiques, ne doit pas être isolée des dimensions fondamentales de l'éducation permanente et de l'éducation populaire.

(En s'inspirant de la même logique, il faudra être attentif à ce que les populations un peu plus scolarisées - par exemple les travailleurs/travailleuses qui ont complété le cours élémentaire ou même secondaire - ne fassent pas les frais d'une telle politique/priorité par des coupures dans les programmes actuels ou par une croissance limitée des programmes/projets éducatifs.)

RECOMMANDATION 8:

Dans ces perspectives, nous recommandons que l'Etat québécois se dote d'une politique prioritaire en alphabétisation.

*

Cette politique, nous pensons qu'il est important qu'on en définisse les perspectives générales. En effet, comme orga-

nismes populaires d'alphabétisation, s'il est vrai que nous avons "profité" de la priorité décrétée par le M.E.Q. pour l'alphabétisation, il est également vrai que nous en avons aussi fait les frais et que nous sommes affectés par les incertitudes bureaucratiques concernant l'alphabétisation.

- Pour l'élaboration de cette politique, nous estimons que le Ministère aura un choix à faire entre deux modèles: le premier modèle, c'est un modèle d'"encadrement," de contrôle systématique de l'ensemble des activités d'alphabétisation. Le second modèle, c'est un modèle d'"auto-développement" c'est-à-dire un modèle qui favorise l'autonomie et l'initiative locales.

Jusqu'à présent, en matière d'alphabétisation des adultes au Québec, il est évident que c'est plutôt le premier modèle qui a prévalu. Les Commissions scolaires offraient des cours de français et de mathématiques dûment siglés et dispensés selon un modèle précis et pré-déterminé. Il y eut bien sûr certaines exceptions à la règle (il y a en particulier le récent projet alpha à l'intention des Commissions scolaires), mais tout cela demeure marginal comparative-ment au modèle dominant. Du côté des groupes populaires, s'il est exact que la souplesse est plus grande plusieurs normes et délais administratifs entravent le processus et, surtout, les budgets sont insignifiants - nous reviendrons sur ces aspects plus loin.

- Pour cette politique qui devrait être établie, nous estimons que le Ministère devrait adopter un modèle d'"auto-développement". Concrètement, la politique nationale d'alphabétisation devrait être caractérisée par une large décentralisation, le principe d'une large autonomie à la base incluant le contrôle local sur les activités d'alphabétisation.

Par conséquent, la structure administrative qui aura à gérer une telle politique devrait être une structure légère et non un lourd appareil bureaucratique de planification et de contrôle. Et cette observation nous semble pertinente autant pour la structure centrale (D.G.E.A. actuelle ou Office de l'Éducation des adultes suggéré par la C.E.F.A.) que pour la structure régionale (S.E.A. des Commissions scolaires ou Centre régional d'éducation des adultes proposé par la C.E.F.A.).

- Plusieurs motifs peuvent être invoqués en faveur d'une politique d'auto-développement. Il y a d'abord des motifs évidents de rentabilité sociale: le budget québécois devrait financer en priorité l'action concrète à la base plutôt que de contribuer à la constitution d'un lourd appareil bureaucratique: ce qu'il manque à l'alphabétisation au Québec, c'est bien plus des animateurs/alphabétiseurs que des fonctionnaires.

Mais il y a aussi des motifs plus fondamentaux, si l'on veut contrer l'échec relatif des programmes actuels (centralisés) d'alphabétisation, il importe de bâtir une politique qui soit la plus près possible: de la réalité des analphabètes (groupes ethniques, habitants d'un quartier ou d'une région donnée, catégorie sociale particulière comme les détenus, etc.); de leur univers social, économique et culturel; des problèmes concrets et quotidiens qu'ils/elles affrontent, mais aussi de leurs dynamismes particuliers. Seule une politique véritablement décentralisée pourra prendre en compte ces diverses réalités.

Pour les groupes populaires d'alphabétisation, il y a d'autres raisons additionnelles qui rendent nécessaires l'adoption d'un tel modèle. Un des critères de l'éduca-

tion populaire - comme de l'alphabétisation populaire -, c'est le développement de l'autonomie, de l'auto-détermination collective des milieux populaires, de ceux et celles qui s'inscrivent dans une démarche d'éducation. Comme organisme d'éducation populaire oeuvrant dans le champ de l'alphabétisation, nous voulons susciter la prise en charge collective et, ultimement, le contrôle des conditions de vie et de travail. Seul un modèle d'"auto-développement" au niveau de la politique éducative de l'Etat est compatible avec de tels objectifs. Sinon, il n'y a respect ni de l'autonomie des groupes, ni de l'autonomie des participant(e)s analphabètes dans la détermination de leur démarche d'alphabétisation.

- A la lecture du document de la C.E.F.A., nous devons manifester certaines inquiétudes en ce qui a trait à la politique d'alphabétisation appelée "vaste programme d'éducation de base". Le processus d'élaboration de ce programme semble fortement hiérarchisé: on prévoit plutôt un rôle de consultation pour les intervenants locaux (Institutions et organismes autonomes, etc.) dans le processus d'élaboration des programmes régionaux annuels qui seraient ensuite présentés à l'Office. Et cet Office central se réserverait le droit d'agir au niveau de la formation des alphabétiseurs, de l'évaluation et de la recherche (pp. 341-342). Par conséquent, les intervenants locaux risquent de n'être que de simples exécutants - après toutefois avoir été consultés...).

RECOMMANDATION 9:

Nous recommandons que la politique québécoise d'alphabétisation soit une politique souple, véritablement décentralisée et favorisant l'auto-développement des analphabètes et des groupes d'éducation.

*

Pour qu'elle soit efficace, cette politique d'alphabétisation devra s'inscrire dans le cadre d'une politique plus globale de véritable promotion culturelle et collective des couches populaires où se retrouvent les analphabètes.

Une telle politique avait été timidement annoncée dans le Livre blanc sur le développement culturel. Mais, actuellement l'Etat québécois adopte, par ses politiques budgétaires, une attitude régressive. Pourtant une telle politique globale est importante, puisqu'une politique d'alphabétisation devrait pouvoir s'appuyer sur une infrastructurelle culturelle qui permette le développement culturel des couches populaires y compris des analphabètes qui seraient en processus d'alphabétisation.

Concrètement, il faut poursuivre l'effort de développement du réseau de bibliothèques publiques au Québec. Ces bibliothèques doivent toutefois être accessibles par leur organisation comme par le contenu de leur documentation, aux populations sous-scolarisées et à leurs intérêts. Les bibliothèques publiques doivent s'intégrer - bien plus qu'elles ne le font maintenant - au milieu social qu'elles desservent et doivent y assumer un rôle d'animation.

Au niveau des media, plusieurs mesures s'imposeraient. La "démocratisation" de Radio-Québec devrait être plus poussée et les organismes d'éducation populaire devraient pouvoir avoir accès à ses ressources (comme à celles du S.G.M.E. du Ministère), au besoin. Il faudrait également que le contenu éducatif des émissions de radio et de télévision soit considérablement augmenté tout en reflétant plus adéquatement les réalités et les intérêts des milieux populaires. Une attention prioritaire devrait être accordée aux media communautaires dont plusieurs constituent des ressources potentielles pour les organismes d'éducation populaire.

Au niveau de l'éducation, il est évidemment indispensable que l'on reconnaisse réellement le droit à l'éducation populaire. Nous estimons également que devraient être appuyées financièrement et prioritairement les politiques de service à la collectivité et de promotion collective que se dotent certaines universités et C.E.G.E.P.

La liste des mesures n'est évidemment pas exhaustive. Nous voulions surtout souligner qu'une politique isolée d'alphabétisation ne pourra répondre aux aspirations collectives des milieux populaires.

RECOMMANDATION 10:

Nous recommandons que la politique québécoise d'alphabétisation s'inscrive dans le cadre d'une véritable politique globale de promotion culturelle et collective des milieux populaires.

En ce qui a trait à cette politique québécoise d'alphabétisation, nous estimons qu'elle devrait être précédée d'une phase expérimentale.

Au Québec, la pratique d'alphabétisation des adultes est encore récente. En outre, cette pratique a été jusqu'à présent marginale si l'on considère le volume d'activités générées. De plus, les pratiques d'alphabétisation ont été massivement des activités de scolarisation. Quant aux pratiques "novatrices", tant du côté des institutions publiques que des organisations volontaires, elles sont relativement récentes et encore plus marginales. Avant d'arrêter une politique précise d'alphabétisation, nous pensons donc que la priorité devrait être accordée à une phase d'expérimentation et d'innovation.

- Au cours de cette phase, une attention particulière devrait être accordée aux approches créatrices susceptibles de renouveler la pratique dominante de scolarisation. Il faudrait également favoriser des activités connexes à l'activité de formation comme telle: recherches sur les questions linguistiques, sur les divers aspects des problèmes d'apprentissage, sur les méthodologie de l'alphabétisation, sur la nature et les différentes facettes de l'analphabétisme, etc. Il sera également indispensable d'encourager les initiatives de production de matériel pédagogique, de formation et de co-formation des alphabétiseurs, etc. Et ceci, toujours dans la perspective du modèle d'"auto-développement" que nous avons présenté.

- Nous avons mentionné que les activités d'alphabétisation au Québec avaient surtout été des activités de scolarisation. Il semble bien que ce type d'activités n'ait

eu qu'un succès relatif. Pourtant peu de bilan, pas de recherche ont été produites à ce sujet. Nous croyons qu'une évaluation serrée des programmes de scolarisation des adultes au Québec devrait être produite au cours de cette phase expérimentale. Cette évaluation est indispensable si l'on veut assurer une redéfinition plus pertinente des pratiques.

- Les statistiques et notre pratique nous démontrent que l'analphabétisme n'est pas seulement un problème de personnes âgées: l'école actuelle produit encore des analphabètes. Des interventions sont nécessaires à ce niveau. Dans le cadre de la phase expérimentale, il sera pertinent d'étudier les mécanismes de la formation scolaire des analphabètes - ne serait-ce que pour éliminer ce type de pratique dans les programmes d'alphabétisation des adultes!

RECOMMANDATION 11:

Nous recommandons que la première phase de cette politique d'alphabétisation soit une phase expérimentale de pratique, de recherche et de bilan pour tous les intervenants et qu'elle soit soutenue par l'Etat.

*

Il y a au Québec un taux important d'analphabètes. Ce phénomène social commence enfin à être reconnu. Cette reconnaissance mitigée de la réalité de l'analphabétisme au sein d'une société que l'on présente comme "développée" explique au moins partiellement le peu de cas qui en a été fait depuis l'instauration d'un système public d'éducation des adultes au milieu des années '60. Nous estimons que cette

activité de sensibilisation publique doit être poursuivie au cours des prochaines années.

- Cette campagne de sensibilisation à la réalité de l'analphabétisme nous apparaît surtout importante en vue de créer un certain état de mobilisation collective sur cette question. Cela est particulièrement important pour les analphabètes eux-mêmes. En effet, dans bien des cas, les personnes analphabètes vivent d'une façon très individualisante et culpabilisante le fait de leur analphabétisme. Être analphabète signifie souvent avoir honte, cacher son analphabétisme aux "étrangers" quand ce n'est pas à son entourage, à ses amis. Bien souvent, les personnes analphabètes ignorent la dimension collective de l'analphabétisme: elles sont étonnées d'apprendre qu'il y a plusieurs dizaines de milliers de personnes qui se retrouvent dans la même situation. En ce sens, une campagne de sensibilisation pourrait contribuer à motiver les analphabètes au niveau de leur engagement personnel dans un processus d'alphabétisation.

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation sur l'analphabétisme pourrait certainement contribuer à contrer les stéréotypes véhiculés au sein de la population québécoise sur les analphabètes ("il y en a pas" ou "ce sont des ignorants" ou "c'est parce qu'ils veulent pas profiter des cours qui sont offerts", etc.). Une telle campagne serait également susceptible de susciter la création de groupes nouveaux en alphabétisation.

Toutefois, nous estimons important que l'on présente une image juste de l'analphabétisme et des analphabètes. En termes concrets, que l'on ne présente pas une image misérabiliste des analphabètes. C'est trop facile et surtout

cela engagerait dans la voie d'un type d'alphabétisation paternaliste et condescendant (que l'on a malheureusement trop connu au Québec) et qui nie au point de départ la dignité des personnes "analphabètes". Une campagne de sensibilisation sur l'analphabétisme pourrait/devrait également être une campagne d'éducation populaire, d'explicitation des mécanismes sociaux qui ont produit et produisent des analphabètes.

- Cette campagne nationale de sensibilisation devrait également accompagnée d'actions locales, régionales ou sectorielles. Un des obstacles des initiatives à l'endroit des analphabètes fut précisément de ne pas parvenir à les rejoindre dans leur spécificité, dans leur milieu de vie et de travail, dans leur culture. Une campagne nationale, pour être efficace, devrait donc englober des sensibilisations "locales". A ce niveau, nous estimons que chacun des organismes membres du Regroupement a développé des moyens adaptés et variés afin de parvenir à atteindre effectivement la population à laquelle est offerte des activités d'alphabétisation: une communauté ethnique, un milieu urbain précis, une région particularisée, etc. Nous avons donc développé une certaine expertise à ce niveau qui pourrait être mise à contribution au niveau national comme au plan local.

RECOMMANDATION 12:

Nous recommandons la réalisation de campagnes de sensibilisation nationale et "locales" aux différentes dimensions de l'analphabétisme et aux possibilités de l'alphabétisation.

* * *

Les groupes populaires en alphabétisation

Les groupes populaires en alphabétisation ont unanimement décidés, en 1980-81, de joindre le mouvement des O.V.E.P. Cette décision, nous l'avons pleinement assumée, en dépit du fait qu'au Ministère, on avait annoncé des subventions plus considérables si nous quittions le programmes O.V.E.P. ... Si, en dépit de cette promesse, nous avons pris une telle décision, c'est parce que plusieurs raisons fondamentales appuyaient une telle décision.

En premier lieu, il existe, pour nous, une identité d'objectifs entre notre conception de l'alphabétisation et celle, englobante, de l'éducation populaire. Nous étions également soucieux de ne pas faire un ghetto de la question de l'alphabétisation: nous désirons plutôt inscrire ce problème de l'analphabétisme et l'action en alphabétisation dans la problématique plus large de l'éducation populaire.

Conséquents avec cette décision, nous faisons évidemment nôtre l'ensemble des recommandations du Comité de coordination de l'Association des Organismes volontaires d'éducation populaire du Québec (dont nous sommes maintenant membre) et nous estimons que si l'Etat québécois donnait suite aux recommandations de ce mémoire déposé à la C.E.F.A., en décembre '80, nos principales revendications seraient reconnues.

En effet, les propositions des groupes populaires en alphabétisation s'articulent autour d'une reconnaissance concrète et véritable du droit à l'éducation populaire autonome, dont l'alphabétisation populaire est une des composantes. Elles se réfèrent à toute la dynamique, l'originalité et la spécificité dont ont fait preuve les groupes populaires de-

puis les dernières années.

L'éducation populaire autonome est le lieu d'apprentissages uniques du fait même de la structure démocratique et participative des groupes populaires. L'éducation populaire autonome constitue un des moyens privilégiés par lesquels le développement individuel, l'apprentissage au travail de groupe, la prise de responsabilité, le développement d'habiletés intellectuelles et la prise en charge d'un devenir collectif sont possibles.

Ainsi, cette légitimité pour les couches populaires de se donner des outils éducatifs qui leurs soient propres et qu'elles contrôlent, doit être reconnue formellement et explicitement.

Malheureusement, le montant des budgets que l'Etat a accordé jusqu'à maintenant à cette action éducative démontre hors de tout doute que ce droit fondamental n'est pas reconnu: il est tout au plus toléré.

RECOMMANDATION 13:

Nous recommandons que l'on reconnaisse le plein droit à l'éducation populaire autonome. et, en conséquence, que l'on respecte les structures démocratiques que les O.V.E.P. se sont données.

*

Dans le cas particulier de l'alphabétisation populaire, nous croyons que cette éducation de base est nécessaire et fondamentale, d'autant plus qu'elle se déroule dans des cadres qui lui sont spécifiques.

Bien sûr, elle veut assurer le rattrapage d'une éducation de base; bien sûr, elle souligne l'importance de permettre dans les faits, l'exercice de ses droits les plus fondamentaux tels que lire un bulletin de vote, un contrat, une offre de service, etc. Mais surtout, par l'autonomie qu'elle suscite, cette action d'alphabétisation populaire se veut plus près des populations analphabètes, accessible, souple et sous le contrôle du milieu. Et, si elle obtient une excellente participation, peu de désaffectation, compte tenu de ses moyens, c'est qu'elle se réalise par, avec et pour le milieu.

Or, compte tenu de la situation qui a été faite aux organismes d'alphabétisation populaire, nous pensons qu'il est indispensable que soit reconnue officiellement notre droit à l'intervention dans le champ de l'alphabétisation. Et rappelons à nouveau qu'il ne s'agit pas pour nous de vouloir éliminer l'action des institutions publiques: nous exigeons cependant que la spécificité de notre pratique soit officiellement reconnue.

RECOMMANDATION 14:

Nous exigeons que l'on reconnaisse formellement le plein droit à l'existence et au développement de l'alphabétisation populaire.

*

Si l'alphabétisation populaire possède cette spécificité de contrôle démocratique et participatif par le milieu, c'est que les organismes volontaires sont de véritables et authentiques outils d'auto-développement pour les couches populaires.

Les groupes en éducation des adultes, dont les organismes populaires en alphabétisation, doivent être assurés d'un financement adéquat. Ils veulent survivre et se développer. Ils ont à maintes reprises démontré leur acharnement à préserver les activités existantes: le dévouement non-rémunéré des bénévoles, les restrictions volontaires des salariés, etc.

Pourtant, pour 1980-81, sur des demandes qui se chiffraient à environ \$300,000.00, nous n'avons reçu qu'environ \$100,000.00. De cette façon, on compromet non seulement le développement d'un réseau potentiel d'organismes populaires d'alphabétisation; c'est l'existence actuelle même de plusieurs groupes qui n'est plus assurée.

Nous participons déjà largement aux coûts de nos activités. Nous estimons que l'Etat devrait considérer véritablement les besoins éducatifs prioritaires auxquels nous voulons répondre.

RECOMMANDATION 15 :

Nous demandons que les subventions accordées soient en accord avec les besoins éducatifs auxquels les groupes populaires - dont ceux d'alphabétisation - veulent apporter une réponse.

*

Les besoins éducatifs de la population sous-scolarisée auxquels les projets d'alphabétisation veulent répondre devraient être adéquatement évalués. Or les besoins de

de ces populations -dont les revenus se situent généralement sous le seuil de la pauvreté(35% des ménages au Québec)- sont à la fois nombreux et réels. Aussi un signe évident d'appui aux efforts des couches défavorisées pour leur développement individuel et collectif, serait d'allouer certains montants couvrant des frais (garderies, transport en milieu rural, etc.) trop élevés pour des personnes vivant sous le seuil de la pauvreté. Cette mesure signifie pour nous la concrétisation d'une volonté de soutenir un accès le plus large possible aux ressources éducatives.

Aussi longtemps que les politiques éducatives feront abstraction de ces considérations extrêmement concrètes pour les populations sous-scolarisées, la question de l'accessibilité à l'éducation, du droit à l'éducation restera pour plusieurs un droit théorique auquel ils/elles ne sont pas en mesure d'accéder.

RECOMMANDATION 16:

Nous recommandons que l'on remette aux personnes sous-scolarisées et à faible revenu une allocation couvrant certains frais relatifs à leur participation à des activités éducatives, et ce par l'intermédiaire de l'organisme dispensant l'activité.

*

D'une façon plus générale, pour être en mesure de répondre aux besoins des populations auxquelles ils s'adressent, les groupes d'éducation populaire (dont ceux en alphabétisation) doivent être assurés d'un minimum de sécurité finan-

cière et d'une possibilité de prévision des activités futures.

Or l'arbitraire du versement des subventions par le programme O.V.E.P. doit cesser: modifications annuelles des exigences, délais inacceptables dans les réponses, modalités tardives de réception de la dernière tranche de la subvention, etc.

Nous estimons que non seulement les sommes accordées à ce programme doivent être considérablement augmentées, mais en plus que l'on modifie radicalement les modalités d'attributions des subventions.

Nous nous devons d'insister sur la nécessité d'une grande souplesse pour les modalités et critères administratifs. De plus, nous estimons que les subventions devraient couvrir adéquatement non seulement les heures de formation, mais aussi toutes les activités qui encadrent la formation et dont le financement nous apparaît indispensable: recrutement, élaboration des projets, activités d'encadrement, de recherches, évaluation, etc.

RECOMMANDATION 17:

Aussi nous recommandons:

1. que l'on accorde des subventions statutaires aux organismes volontaires en éducation populaire dont ceux d'alphabétisation populaire.
2. que la subvention soit accordée en un seul versement.
3. que ce financement assure une infrastructu- 69

re minimale afin de permettre le fonctionnement adéquat des organismes.

4. que les réponses aux demandes parviennent avant le premier juin de chaque année.
5. que les critères réels de sélection soient connus et que l'on mette en place des mécanismes démocratiques d'allocation des fonds.

*

Il nous apparaît également que ces subventions devraient permettre de financer adéquatement les organisations volontaires en assurant à ces dernières une infrastructure minimale. Par cette recommandation, il ne s'agit pas dans notre esprit de financer des bureaucraties locales: nous souhaitons que chaque groupe puisse offrir à la population à laquelle il s'adresse une structure d'accueil minimale qui lui permette d'assurer un service d'éducation réel à cette population.

Enfin, afin d'éviter les incertitudes d'un renouvellement de subvention qui n'est jamais assuré d'une année à l'autre; alors que ces incertitudes et délais affectent directement et négativement notre organisation de travail et nos activités éducatives; alors que, à chaque année, il nous faut, dans chacune de nos organisations, investir des énergies considérables pour réclamer une politique de subvention plus adéquate pour nous adapter aux nouveaux critères, pour tenter d'en comprendre la signification véritable et tout mettre en oeuvre afin d'obtenir une réponse la moins défavorable possible, etc. : nous désirons orienter plutôt ces énergies inutiles pour du travail produc-

tif d'alphabétisation. En conséquence, nous réclamons que le Ministère s'engage en principe (sujet à révision suite au rapport annuel d'activités) à re-financer les organismes d'alphabétisation populaire sur la base de quelques années (par exemple, trois ans).

ANNEXES



ANNEXE 1

REDACTION DU DOCUMENT

Ce texte a été composé par un comité de travail du Regroupement composé de:

Yvan COMEAU, de la Coopérative des Services multiples LaNaudière

Michel LEDUC, du projet Un-Monde-à-Lire, de Pointe-aux-Trembles

René SOLER, du Centre Na-Rive, à Montréal

Serge WAGNER, du Collectif d'alphabétisation des détenus et professeur à l'UQAM, secrétaire du Comité

Ce document a été adopté par le COCOA (Comité de Coordination en alphabétisation) du Regroupement.

Les recommandations ont été soumises aux membres présents lors de l'Assemblée de concertation du Regroupement, assemblée tenue le 11 juin dernier.

ANNEXE 2

Groupes membres du Regroupement ou ayant participé aux activités du Regroupement

Centre Na-Rive
6970 Marquette
Montréal P.Q.
H2E 2C7 279-3643

Formation Tirelire Inc.
530 Place Constant
Boisbriand Qué.
J7G 2L3 321-2428
430-5829

L'arbralette
a/s de René Boucher
1401 St-André domicile 565-9059
Sherbrooke P.Q. 562-1466

Centre Portugais de référence et promotion social
a/s de Joaquina Pires
4062-A Boul St-Laurent 843-6382
Montréal P.Q. 843-7682

Centre éducatif des Haitiens de Montréal
C.P. 516
Montréal Nord après 2 heures 722-8740
H1H 5L5 324-1095

* Maison d'Haiti
7714 Lajeunesse 274-3487
Montréal P.Q. 273-5071

Atelier Alpha
a/s de Danielle Forest Dubuc
54 Place Bourget Nord
Joliette P.Q.
J6E 5E4 753-7571

* coopérative des services multiples de Lanaudière
1462 rue Ste-Julienne
C.P. 297
Ste-Julienne P.Q.
JOK 2T0 831-3333

* Carrefour d'Education Populaire
2356 rue
Montréal P.Q. 935-8623

(* Membres du Comité de coordination en alphabétisation)

Comptoir St Pierre de Fort Coulonge , inc.

Fort Coulonge

Québec

I-819- 683- 2345

Equipe Secours c.m. de Longueuil inc.

1230 Green

Longueuil

J4K 4Z5

677-8918

663-9214

Centre d'alphabétisation de Jonquiere

a/s Thérèse Boissonneau

242 boul. Harvey

Jonquière

G7X 2Z4

I-240-547-2111

L'ACEF Laval

107 Angers

Jumont , Laval

H7N 1A6

* Le Tour de lire Inc.
1475 Bourbonnière
Montréal P.Q.
H1W 3N3 521-2075

* Collectif d'alphabétisation des détenus
a/s ICEA
506, est, rue Ste Catherine
Montréal
H2L 2C7 P.Q. 282-4884

Un MONDALIRE
15, 64e avenue,
Pointe-aux-Trembles
N1A 2N1 642-1616

(Membres du Comité de coordination)

ANNEXE3

STRUCTURES ET OBJECTIFS DU REGROUPEMENT

Regroupement des groupes populaires en alphabétisation.

I Structure.

Le regroupement sera constitué en association de bonne foi et cela à l'intérieur de la structure OVEP. Cette association sera effective jusqu'à ce que l'assemblée générale se prononce pour une association plus formelle. Il sera constitué au niveau provincial et il sera représenté par une personne au Comité de Coordination de la table provinciale des OVEP, ce qui n'empêche pas les groupes à militer au niveau des tables régionales des OVEP qui leurs sont respectives.

II Membership.

Peut être membre du regroupement, tout groupe populaire ayant des activités d'alphabétisation qui adhère aux objectifs du regroupement et qui en fait la demande.

Le comité de coordination en alphabétisation (COCOA) se prononcera sur cette demande, cette décision sera entérinée lors de l'assemblée générale suivante.

III L'assemblée générale.

Elle se prononce et adopte les décisions concernant l'orientation du regroupement, le programme d'activité (les assemblées de concertation), les principaux moyens de lutte, les revendications.

Elle est souveraine.

Elle sera formée de 2 représentants (es) de chaque groupe qui seront délégués (es) respectivement par leur groupe.

Ces représentants (es) auront le droit de parole et un vote par groupe sera attribué.

Les observateurs (trices) membres des groupes alpha, auront droit de parole selon les modalités spécifiées par l'assemblée régionale.

Elle vote les représentants (es) au Comité de Coordination en Alphabétisation (COCOA).

Le quorum sera fixé au 2/3.

Deux réunions statutaires par année.

La procédure employée sera la Code Morin.

Le délai de convocation sera de trois semaines.

La demande d'une convocation d'une assemblée générale spéciale exigera les signatures d'1/3 des groupes membres ou sur demande du COCOA.

IV Objectifs.

- 1.. Déterminer nos propres besoins et notre orientation spécifique en accord avec l'orientation générale des autres groupes d'éducation populaire à l'intérieur du regroupement OVEP.
- 2.. Faire reconnaître réellement que l'alphabétisation populaire est un élément de l'éducation populaire et donc un droit.
- 3.. Obtenir une reconnaissance effective de l'autonomie et des besoins des groupes populaires d'alphabétisation.
- 4.. Créer un lieu d'échange et de réflexion de nos pratiques (pédagogie, outils, méthodes...).
- 5.. Créer un front uni pour l'obtention d'un financement plus adéquat.

V Revendications.

Concrètement le regroupement se propose de promouvoir les éléments suivants:

- 1.. Que la priorité gouvernementale en alphabétisation se traduise dans une action à plus long terme (plan quinquennal) afin de réduire le pourcentage d'analphabétisme et de permettre une action plus soutenue.
- 2.. Que cette priorité ne pénalise pas les OVEP.
- 3.. Qu'un budget spécifique soit additionné au budget des OVEP.
- 4.. Obtenir une subvention statutaire afin d'assurer le fonctionnement des groupes.
- 5.. Que les critères réels concernant l'obtention d'une subvention soient connus.

VI Le comité de coordination en alphabétisation (COCOA).

Devra recueillir les informations nécessaires sur les questions concernant les membres.

Préparer des recommandations, un programme d'activités et sa planification, des stratégies et propositions de lutte en collaboration étroite avec les groupes membres.

Préparer les assemblées générales et les assemblées de concertation.

Etre agent de liaison entre les groupes.

Etre porte parole du regroupement (négociateur).

Responsable de la gestion des cotisations.

Responsable des tâches du secrétariat (envoi de convocation, d'ordre du jour, de procès verbal, de document, d'information..., tenir à jour la liste des groupes membres.).

Il est élu, redevable et révocable en assemblée générale.

Il prend son mandat en assemblée générale.

Il est constitué de 5 personnes représentantes de différents groupes puisque ce comité se veut décentralisé.

Le quorum est fixé au 3/5.

Réunion statutaire au 6 semaines.

Une personne sera mandatée afin de représenter le regroupement au comité de coordination de la table provinciale des OVEP.

Durant du mandat: un an.

Les décisions du COCOA doivent être prises à majorité.

En cas de démission ou de poste vacant au COCOA, celui-ci peut nommer un substitut par intérim jusqu'à l'assemblée générale suivante.

VII L'assemblée de concertation.

Elle a essentiellement pour objectif d'être un lieu de réflexion et de travail pour les groupes populaires d'alphabétisation.

Les sujets proposés: problématique, sensibilisation, conscientisation, dépistage, recrutement, outils didactiques, pédagogie, formation et toutes questions susceptibles d'intéresser les groupes membres.

Ces assemblées réuniraient tous les membres des groupes.

Elles seraient statutaires: 2 par année et au besoin.

VIII Principes de fonctionnement.

Il est très important que les informations et propositions relatives à des prises de positions en assemblée générale soient connues des groupes afin que ceux-ci mandatent leurs représentants(es) en toute connaissance de cause.

L'assemblée générale ou le comité de coordination a le pouvoir de créer un comité de travail. Cette possibilité est à envisager sérieusement en ce qui a trait à la préparation des assemblées de concertation.

Afin de défrayer les coûts de photocopies et d'envois des documents et des informations, nous proposons une cotisation annuelle de \$10.00 par groupes membres aussi selon la possibilité de ces derniers une aide matérielle et technique serait appréciée.

ALPHABETISATION POPULAIRE

alphabétisation populaire

BULLETIN DE LIAISON DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABETISATION
mars 1981, no 1

PRESENTATION DU BULLETIN

Le 20 février 1981, il y avait fondation du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation.

* Un comité de coordination (COCOA!) de 5 membres était élu. A sa première rencontre, le COCOA a décidé de faire paraître un petit bulletin de liaison afin de maintenir les liens entre chaque groupe et de fournir l'information sur l'alpha.

*Ce bulletin paraîtra donc de façon irrégulière, selon nos besoins. Si vous avez des articles ou des communiqués, envoyez-les nous à l'adresse du Regroupement: nous les inclurons dans la prochaine livraison.

* Dans ce premier numéro, nous avons accordé une grande attention à la question du financement. Compte-tenu des coupures au budget de l'éducation, la question du financement est devenue en quelque sorte une priorité pour le Regroupement.

Voici donc le premier numéro!

S O M M A I R E

1. COCOA, en bref p.1-2
2. Financement p.3-6
3. Autres informations..... p.7-8

VOTRE COCOA, en bref!

Le COCOA (Comité de coordination en alphabétisation) s'est déjà réuni à 2 reprises. Nous vous livrons en bref les points importants qui

résumant ces deux rencontres.

* Tout d'abord le fonctionnement du COCOA se veut souple, démocratique et collectivement responsable. On n'aura donc pas de p.d.g.!

* Nous nous attaquons à un gros morceau: le financement des groupes. Le choix de cette priorité ne vous surprend peut-être pas. C'est notre problème à tous, d'autant plus que le gouvernement met la guillotine dans la santé et dans l'éducation.

* Le COCOA croit donc important de se lier au Regroupement provincial des OVEP: notre Regroupement siègera désormais officiellement au Comité de coordination.

* Nous avons aussi joint la coalition autour de l'ICEA, soit les Commissions scolaires, les CEGEPS, les syndicats et autres pour dénoncer les coupures dans l'éducation.

* Solidaires, mais autonome! En effet, nous avons mis sur pied un comité de travail pour promouvoir sur notre propre base un financement plus adéquat, en réponse aux coupures qu'annonce le gouvernement et le MEQ. On vous reparlera de notre dossier et de notre stratégie. On entendra parler des groupes populaires en alphabétisation!

* Nous avons cru bon, vous le trouvez sans doute aussi, de produire un bulletin de liaison.

* Nous préparons la prochaine Assemblée générale dont les sujets seront le financement, la prochaine assemblée de concertation et le "1er mai"(hiosques).

Cette Assemblée aura lieu, jeudi le 2 avril à l'ICEA, de 9.30h à midi.

* Enfin nous vous rappelons de nous faire parvenir votre demande d'adhésion (pour ceux qui ne l'ont pas fait) ou votre cotisation. Selon nos statuts cette cotisation est fixée à \$10.00 par groupe-membre.

FAITES DONC PARVENIR AU PLUS TÔT VOTRE CHEQUE A L'ORDRE DE: Regroupement des groupes populaires en alphabétisation.

N.B.: Mentionnez le nom, l'adresse et le numéro de téléphone des personnes responsables.

ANNEXE 4

SPECIAL FINANCEMENT

1. LES COUPURES

Nous savons maintenant tous qu'il y aura des coupures au budget de l'Education. La situation des groupes populaires d'alphabétisation était déjà précaire cette année. Elle le sera donc encore plus l'an prochain...

Globalement il y aura réduction puisqu'on maintient le budget du programme O.V.E.P. au même niveau que cette année. (Du côté du programme alpha de la D.G.E.A. à l'intention des Commissions scolaires, ça ne sera pas plus rose puisque ce budget ne serait pas non plus augmenté.)

Devant une telle situation, le COCOA a entrepris une série de démarches dont nous vous faisons maintenant part.

2. OVEP 1980-1981

COMMENT RECEVOIR LA DEUXIEME TRANCHE DE 25%

La deuxième tranche (25% de la subvention) n'est envoyée par le Ministère qu'une fois les activités terminées. Pour recevoir cette tranche il faut faire parvenir au Ministère les 3 documents suivants:

1. Rapport administratif et financier : sur un formulaire qui devrait nous parvenir bientôt.
2. Rapport d'évaluation. Il s'agit d'un rapport des activités. On le prépare soi-même (il n'y a pas de formulaire).
3. Le dernier bilan financier vérifié: ceci pour les organismes qui sont incorporés et qui ont reçu plus de \$10,000.00 via le programme O.V.E.P.

Note: Il semble qu'on peut faire parvenir le rapport alors que les activités sont presque terminées.

OVEP 1981-1982

Le programme n'est pas encore public, mais nous avons un "scoop" ! Voici ce qu'il pourrait bien contenir:

priorités et orientations

*Le même montant que l'an dernier (\$3,005,000.00) avec des critères régionaux de distribution au pro rata de la population.

*Les 3 priorités de l'an dernier (dont l'alphabétisation) seraient abolies!! Mais le Ministère conserverait 3 orientations: 1) formation de personnes ressources, 2) milieux défavorisés, 3) action collective.

postes budgétaires

Pour les catégories de financement (personnes ressources, matériel didactique, administration), ce serait la même proposition que l'an dernier, mais chaque groupe pourrait transférer les sommes d'un poste à l'autre sans contraintes.

échancier

- avril: publication du programme
- 27 mai: date limite de remise des projets
- juin: étude
- juillet/août: signature du ministre
- mi-août/début septembre: réponse!

accréditation/incorporation

- * On incite les groupes qui ne le sont pas à s'incorporer.
- * Si un groupe n'a pas reçu de subvention O.V.E.P. en 1980-81, il n'est probablement pas accrédité. On recommande à ceux qui voudront faire une demande pour 81-82 et qui ne sont pas accrédités de le faire le plus tôt possible. Des formulaires sont disponibles au Regroupement.

3. LE PROGRAMME ALPHA DE LA D.G.E.A.

On sait que pour les Commissions scolaires, il y avait cette année un programme spécial "alpha". En 1980-81, une enveloppe budgétaire de \$475,000.00 a été répartie entre 28 Commissions scolaires.

En 1981-82, le même budget est maintenu à son niveau actuel. On incite les Commissions scolaires à poursuivre ce qui est commencé: le Ministère ne prévoit donc pas accueillir de nouveaux projets (ou très peu). Ce sera, dit-on avec résignation, une année de "moratoire"...

* Par ailleurs on confirme qu'il y aura une coupure de plus de 50% dans l'enveloppe "formation générale et socio culturelle" des Commis-

sions scolaires. Or c'est dans cette enveloppe que se situent les cours d'"éducation de base". Plusieurs groupes risquent donc de connaître des coupures également à cet item.

4. COALITION DE L'I.C.E.A.

L'initiative de l'ICEA (Institut Canadien d'éducation des adultes) de réunir une coalition de divers secteurs d'éducation des adultes pour protester contre les coupures budgétaires n'a pas été sans effets. La coalition comprend l'ensemble du monde de l'éducation des adultes: Universités, Commissions scolaires, CEGEPS' Syndicats, OVEPS, organismes de femmes et d'immigrants. Nous y sommes représentés par le Comité de coordination des OVEP (Adeline Chancy y est également présente).

La coalition a rencontré la Commission Jean et le Ministre Laurin. Les pressions exercées ont amené le gouvernement à constituer une commission bipartite du Conseil du Trésor et du Ministère de l'éducation pour reconsidérer certains aspects du budget touchant l'éducation des adultes.

Notre coalition a rencontré cette Commission interministérielle, le 13 mars pour lui fournir des informations supplémentaires sur l'impact des coupures aux divers niveaux d'enseignement et dans le champ de l'éducation populaire. La Commission de son côté s'est engagée à faire rapport aux Ministres dont on attend une réponse dans le délai d'une semaine.

A suivre...

5. RENCONTRE AVEC LE MINISTRE

Lundi, le 16 mars, le Ministre de l'éducation convoquait quelques groupes concernés par le programme OVEP. Etaient présents des représentants des ROVEP, des OVEP et, pour notre Regroupement, Adeline Chancy.

Voici un aperçu de ce qui a été présenté:

- Le Ministère retire les 3 priorités-dont l'alphabetisation; il n'y aura que de grandes orientations (Voir programme OVEP plus haut).

-Tout en affirmant son appui à l'éducation populaire, le Ministre confirme que le montant accordé au programme OVEP sera le même que l'an dernier.

- Le Ministre a évoqué les problèmes de décentralisation/régionalisation ainsi que les modalités d'attribution des sommes. Les groupes ont fait savoir que dans le contexte actuel de coupures, ce type de travail revenait à indiquer comment opérer les coupures. Ils n'avaient donc pas de suggestions à faire.

- Le Ministre espère toujours des modifications dans les décisions du Conseil du Trésor (Ministre Parizeau). Il affirme être préoccupé de ce que les Commissions scolaires puissent diriger vers le programme OVEP des individus ou groupes qu'elles finançaient antérieurement. Il interviendra à ce sujet.

- Le Ministre s'est engagé à nous communiquer le contenu du programme OVEP pour 1981-82 avant sa publication officielle:

ACTION DU REGROUPEMENT

Face à une telle situation, le COCOA a donc décidé de faire du financement sa priorité.

*Un sous-comité de travail prépare un projet d'action sur cette question.

* Et, surtout, ce sera le sujet principal de notre Assemblée du 2 avril.

* Pour cette assemblée, serait-il possible que chacun:

-fasse un bilan de la situation financière telle qu'elle s'annonce dans son organisme pour l'an prochain

-pense à des actions que l'on pourrait poser collectivement afin d'assurer un financement adéquat pour l'an prochain.

ADRESSE DU REGROUPEMENT

Après quelques hésitations, il a été convenu que le siège social du Regroupement serait situé au Tour de lire, 1475 Bourbonnière, Montréal, H1W 3N3.

(Il ne faut donc pas tenir compte de l'adresse de la rue Lajeunesse qui avait été envoyée à plusieurs).

RECTIFICATIF

La Maison d'Haïti apporte un rectificatif au procès verbal du 20 février 1981, sur la remarque à propos des "agents de développement" engagés par la C.E.C.M. La remarque avait été formulée de la façon suivante: "A une réunion organisée par des responsables de la C.E.C.M. au mois d'octobre '80 une possibilité de rémunération sous forme de salaire/horaire avait été mentionnée pour le travail d'"agent de développement" que réalisent les groupes autonomes. Les huit organismes présents avaient été invités à préciser leurs besoins en ce sens. Par la suite, après avoir précisé ces besoins, nous avons appris qu'il n'y avait plus d'argent disponible"...

PUBLICATIONS

1. MEMOIRE DES O.V.E.P.

Le Comité de coordination de l'Association des organismes volontaires d'éducation populaire du Québec a présenté, le 8 décembre dernier, un mémoire à la Commission Jean (sur l'éducation des adultes). Le titre de ce document d'actualité est: L'éducation populaire autonome: une éducation légitime, à financer.

On peut en obtenir copie en s'adressant à l'ICEA: 506, est rue Ste-Catherine, Montréal (842-2766)

2. TELEVISION ET ALPHABETISATION

Le numéro 3 de la revue Grain de sel de la DGEA porte sur l'alphabétisation et la télévision. Deux articles traitent de ce sujet dans une perspective québécoise alors que le troisième article porte sur l'expérience d'alphabétisation/tv de la BBC en Grande Bretagne. Pour en obtenir copie: DGEA, LE GRAIN DE SEL, 1035, de la Chevrotière, Québec, G1R 5A5

3. BULLETIN SUR L'ALPHABETISATION : La DGEA publiera à partir du 15 avril un bulletin sur l'alphabétisation. A lire!

ASSEMBLEE GENERALE :

SUJETS:

1. FINANCEMENT
2. PROCHAINE ASSEMBLEE DE CONCERTATION
3. 1ER MAI (KIOSQUES)

QUAND: JEUDI, LE 2 AVRIL
DE 9.30 H. A 12.00 H. (MIDI)

ENDROIT: I.C.E.A.
506, EST, RUE STE-CATHERINE
(SUITE 800)

(MÉTRO: BERRI-DE MONTIGNY)

le regroupement des groupes populaires
en alphabétisation
1475, Bourbonnière, Montréal, H1W 3N3

ALPHABETISATION POPULAIRE

alphabétisation populaire

BULLETIN DE LIAISON DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABETISATION
mai 1981, no 2

1475, rue Bourbonnière, Montréal, H1W 3N3

PRESENTATION DU BULLETIN

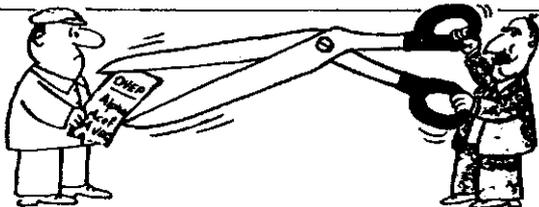
Voici donc la deuxième édition du Bulletin. Vous noterez que nous en avons grandement amélioré la présentation matérielle. A cette fin, nous avons retenu les services d'une société de graphistes. Pour le prochain numéro, alors que le Regroupement aura certainement enfin reçu une réponse définitive, claire, positive, compréhensive et empressée de la part de la DGEA suite à sa demande de subvention, la présentation (et peut-être le contenu) en seront améliorés.

On attend de vos nouvelles et des vos textes.

Le Comité de rédaction

SOMMAIRE

*proposition d'activité pédagogique dans le cadre des coupures..2	
*E N V R A C	3-4
* OVEP: Programme et Nouvelles	5-6
* Centre de documentation	6
* La Commission Jean	7
* Session de formation des Centres haïtiens d'alpha.....	8
* Le Centre Na-rivé	9
* Publications	10-11
* Offensive dans les medias	12



PROPOSITION D'UNE ACTIVITE PEDAGOGIQUE DANS LE CADRE DES COUPURES



A la Coopérative des Services Multiples de Lanaudière, nous avons sensibilisé les participants de nos ateliers aux conséquences que peuvent avoir les coupures ou le statu quo des subventions pour l'éducation des adultes, plus particulièrement l'alphabétisation populaire.

Nous désirons vous proposer cette activité puisque nous croyons que les alphabétisants sont les premiers concernés: ils sont sans aucun doute les plus habilités à juger de l'importance de l'alphabétisation et ont droit de savoir ce qu'on leur prépare là-haut.

Notre suggestion, dont vous avez tout le loisir de modifier ce que vous voulez, se déroule en cinq temps.

1. **LECTURE.** A partir d'une coupure de presse ou d'un extrait (le Bulletin Alphabétisation populaire pouvant vous être utile à cet effet) une lecture s'effectue. Vous pouvez relever les particularités phonétiques qui rejoignent votre programme de progression des difficultés.
2. **DISCUSSION.** Une discussion s'amorce à partir de la question: "Que pensez-vous qu'il risque d'arriver aux ateliers d'alphabétisation de notre association?". Chacun doit pouvoir s'exprimer; la discussion ne doit pas s'éterniser (10 à 15 minutes).
3. **COMPOSITION.** Une composition individuelle de quelques phrases courtes en atelier ou à la maison peut être faite sur le sujet. Un retour sur les compositions individuelles souligne les difficultés syllabiques et grammaticales.
4. **DISCUSSION.** Le groupe tente de répondre collectivement à la question: "Que pouvons-nous faire comme groupe face aux coupures?"
5. **ACTION.** Le groupe peut décider ou pas d'engager une action. Elle ne doit être ni commandée ni orientée. Les alphabétisants peuvent décider d'écrire une lettre au Ministre de l'Éducation, proposer une action à une association du milieu, etc. Dans tous les cas, les compositions individuelles des participants servent de base. Ce sont ces derniers qui devraient écrire à tour de rôle le texte manuscrit.

Cette activité se déroule nécessairement sur plusieurs ateliers. Nous en proposons les modalités qui au fond n'ont peut-être rien d'original. L'important, nous semble-t-il, est de partager cette préoccupation des coupures budgétaires avec vous, afin que vous le fassiez à votre tour avec les alphabétisants. Dans une éventuelle action, réellemment décidée en groupe, vous devriez assurer un simple soutien technique, relié au code linguistique.

. Nous savons que plusieurs groupes terminent leurs ateliers de formation: nous sommes conscients du retard de notre proposition. Toutefois, nous désirons fortement que vous fassiez parvenir au COCOA une copie de l'action (photocopie de la lettre par exemple) réalisée par les participants. Ces réalisations seront d'un grand secours dans les représentations du Regroupement pour un financement adéquat de nos groupes.

Yvan Comeau, C.S.M.L.

Note de la rédaction: A la Coopérative, on a rédigé au niveau des Ateliers des lettres qui ont été envoyées au Ministre de l'Education. Dans notre prochain numéro, nous annexerons probablement copie de ces lettres et de celles qui auraient été envoyées par d'autres groupes d'analphabètes.

EN VRA C...

DEMANDES DE SUBVENTION

Nous vous rappelons que la date limite pour les demandes de subvention OVEP est le ~~27~~^{3 juin} mai. Le regroupement prévoit rencontrer le ministre au début du mois de juin. Pour avoir une idée plus précise des revendications à formuler, nous demandons à tous les groupes alpha de nous informer du montant de leur demande le plus tôt possible.

COMMISSION JEAN

La Commission Jean tiendra des audiences nationales du 21 au 29 mai prochain.

MEMOIRES DEPOSES A LA COMMISSION JEAN

Tel que convenu à l'assemblée générale du regroupement, nous rappelons à tous les groupes qui ont déposé un mémoire à la Commission Jean d'en transmettre une copie au COCOA.

ASSEMBLEE GENERALE DE CONCERTATION

La première assemblée générale de concertation se tiendra le 11 juin prochain et portera sur les programmes de travail. Vous trouverez dans le procès-verbal de l'assemblée générale les données que doivent fournir les groupes pour alimenter cette assemblée. Nous vous confirmerons le lieu et l'heure de l'assemblée dans le prochain bulletin.

SEMINAIRE ALPHA 80

- Vous recevrez bientôt le cahier produit suite au Séminaire Alpha 80. Vous pourrez en obtenir des copies supplémentaires à l'assemblée générale de concertation.
- Le regroupement recevra une copie des vidéos produits lors du séminaire. Avis aux intéressés.

DENONCONS LES COUPURES

Avez-vous dénoncé les coupures du ministère de l'Education dans vos régions? Si non, n'oubliez pas de le faire. Si oui, nous avez-vous fait parvenir une copie de votre lettre et/ou coupure de presse?

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le regroupement a envoyé un Telbac pour dénoncer les coupures au ministère de l'Education. Surveillez bien vos journaux locaux et régionaux et transmettez nous les coupures de presse.

REGROUPEMENT ALPHA

Après à peine un mois d'existence, plus de 50% des groupes alpha ont payé leur cotisation de \$10. au regroupement. Nous attendons les autres !

PROGRAMME O.V.E.P.

La date limite pour les demandes de subvention au programme O.V.E.P. a été remise au 3 juin. Les groupes qui ont reçu une subvention de cette source recevront le programme. Pour les autres, il faut s'en procurer une copie à un bureau de la D.G.E.A., dans un CLSC ou dans une Commission scolaire. Les groupes qui veulent faire une demande doivent être accrédités.



Mentionnons qu'à la suite de la rencontre avec le sous-ministre Beaudoin (où le Comité de coordination des OVEP et le Regroupement étaient présents), nous avons acquis quelques points: entre autre, remise de la date de l'échéance; il n'est plus nécessaire d'aviser la DGEA des modifications financières internes dans la subvention accordée (modifications que nous sommes contraints d'effectuer puisqu'on ne nous accorde jamais la somme réelle nécessaire à la bonne marche de notre activité).

2 conseils: * il est préférable d'intégrer dans un texte conçus les différents aspects, volets de nos activités et ceci afin d'éviter l'identification directe de ces dernières pour fin de coupures.

* il paraît qu'il est préférable de reprendre les termes, le vocabulaire que le programme et le MEQ utilisent (ex.: population défavorisée plutôt que classe ouvrière, etc.)...

P.S.: Les états financiers et administratifs pour fin de bilan (une subvention de \$10,000 et plus) peuvent être vérifiés par un comptable, ce qui exige un coût moindre qu'un comptable agréé.

NOUVELLES DES O.V.E.P.

Le 24 avril dernier se tenait une réunion du Comité de Coordination des OVEP au niveau provincial. Pour la première fois toutes les régions étaient représentées et ce par une vingtaine de personnes. C'est très intéressant et motivant de constater que dans toutes les régions (organisées ou pas) on a entrepris des démarches d'organisation du mouvement et des actions afin de faire reconnaître l'éducation populaire.

Le Comité de coordination a présenté un projet d'été pour étudiant et ce projet a été accepté. Ce projet a pour but de développer l'organisation du mouvement des OVEP à la grandeur du Québec. Ainsi chaque région bénéficiera du travail d'un, deux ou trois étudiants et cela pendant 13 semaines. Le programme de travail des étudiants sera conçu en fonction des besoins et priorités de développement établis par chaque organisation régionale.

Une recherche sera disponible sous peu à l'ICEA. Il s'agit d'une "analyse comparative de sept programmes québécois de financement du secteur volontaire". Ce sera sûrement très intéressant.

Puis qu'on ne peut vous faire part ici de toutes les informations, nous vous recommandons de prendre contact avec votre table régionale des OVEP. Nous croyons qu'il est important que vous participiez à votre organisation locale...

CENTRE DE DOCUMENTATION

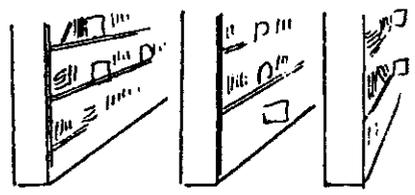
Le Tour de lire est toujours dans sa démarche de mise sur pied d'un centre de documentation en alphabétisation et en éducation populaire. Puisqu'il y a peu de documentation traitant de l'analphabétisme et de la démarche de l'alphabétisation populaire au Québec, nous considérons nécessaire et intéressant que les groupes puissent échanger leurs ressources.

* Ces échanges faciliteraient le développement de la recherche et des interventions dans ce domaine. Aussi nous souhaitons que ce Centre de documentation (qui est accessible à tous les intervenant(e)s) soit un outil de travail intéressant.

* Si vous avez des documents (ne serait-ce que des références bibliographiques), nous serions très intéressés à ce que vous nous les fassiez parvenir. Et, bien sûr, venez faire un tour au Tour. Télépho-
nez-nous!



MERCI! Danielle Cloutier pour le Tour
...de lire (521-2075)



LA COMMISSION JEAN

La Commission Jean vient de publier ses "Hypothèses de solution". La Commission suggère la mise sur pied: 1) d'un Office de l'éducation des adultes qui serait le gestionnaire unique de tout ce secteur, 2) de Centres régionaux de l'éducation des adultes.



• Aspects positifs du rapport: on souligne la nécessité de démocratiser véritablement l'éducation des adultes et cela par trois moyens: l'accessibilité, la participation et la déscolarisation.

• En ce qui a trait aux OVEP, on admet la nécessité d'une reconnaissance accompagnée d'un financement adéquat.

• Pour ce qui est de l'alphabétisation, on recommande un "vaste programme d'éducation de base des adultes" dans lequel seraient intégrées à la fois l'action des Commissions scolaires et celles des organisations autonomes.

Les fonctionnaires ont tellement bien renseigné la Commission que c'est au conditionnel que l'on indique notre existence: "Une vingtaine d'organismes autonomes d'alphabétisation existeraient au Québec" (p.339)

Compte-tenu de l'importance de ce document, nous y consacrerons peut-être un prochain numéro du Bulletin.

IMPORTANTE ASSEMBLEE DE CONCERTATION

TEL QUE DÉCIDÉ À LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU REGROUPEMENT:

SUR: NOS PROGRAMMES DE TRAVAIL

JEUDI, LE 11 JUIN, À L'UQAM (9H 30)

(Une équipe du COCOA travaille là-dessus; d'autres informations bientôt)

TABLE DE CONCERTATION DES CENTRES HAITIENS D'ALPHABÉTISATION
SESSION DE FORMATION

Une session intensive de formation à l'intention des formateurs haïtiens en alphabétisation se tiendra à Montréal les 6 et 7 juin prochains. Cette session est organisée conjointement par les trois centres haïtiens: le Centre éducatif des Haïtiens de Montréal, le Centre Na-rivé (Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal) et la Maison d'Haïti, avec la collaboration d'Emile Ollivier de la Faculté des Sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

* L'objectif global de la session, qui réunira une quarantaine de personnes, est de fournir aux formateurs et aux animateurs qui travaillent dans les centres d'alphabétisation l'occasion d'échanger leurs expériences et d'améliorer leurs outils et techniques de travail.

* Les thèmes suivants seront abordés: connaissance de la "clientèle", méthodes expérimentées dans les trois centres et le problème spécifique de la langue, environnement et organisation des cours, progression et évaluation des apprentissages.

* Pour l'essentiel, les travaux se dérouleront en ateliers. Il y aura toutefois également des exposés, des conférences et des témoignages.

Une conférencière invitée, la linguiste et sociologue quadeloupéenne, Dany Gisler, apportera ses connaissances et son expérience dans la problématique créole-français.

Nous en reparlerons dans le prochain numéro du Bulletin.

Adeline Chancy



CENTRE NA-RIVE

"Les recommandations des réunions internationales insistent désormais sur la nécessité d'apprendre autant que possible à lire et à écrire à l'élève dans sa langue maternelle" (John W. Ryan "Courrier de L'Unesco- juin 1980, p.28)

Durant cette année scolaire 1980-81, nous avons fait le pari d'alphabétiser les volontaires en Créole, langue du peuple haïtien. Langue méprisée et refoulée par les colonialistes français durant des siècles. Même après la Révolution de 1804 où tous les esclaves noirs se sont révoltés contre le blanc, le français est resté la langue nationale!... D'où le mépris de beaucoup vis-à-vis de ce "patois" qui n'aurait aucune assise grammaticale! D'ailleurs le joual au Québec ne subit-il pas le même mépris de la part de certains?

Nous avons donc relevé le défi, malgré la pression de la grande masse défavorable au Créole. Nous menons parallèlement 2 expériences afin de donner aux plus réticents la possibilité de s'alphabétiser aussi: 3 cours en français
3 cours en créole

Nous regroupons environ 80 étudiants et nous avons 22 moniteurs/ices (bénévoles pour la plupart). Pour le moment, nous enseignons à la Polyvalente Père Marquette, lundi, mardi et mercredi soir. Devant la demande des étudiants, nous aimerions en faire plus, mais cela nous est impossible.

Au cours du Colloque que nous allons tenir les 6 et 7 juin à l'Université de Montréal, nous ferons le bilan de cette première année expérimentale, mais il est déjà évident que le passage par la langue maternelle est une nécessité. Nous espérons que le Centre Na-rivé ne sera plus seul dans cette difficile expérimentation et que d'autres suivront afin qu'un cheminement pédagogique soit mis au point le plus tôt possible, soutenu par un matériel technologique qui fait grandement défaut actuellement.

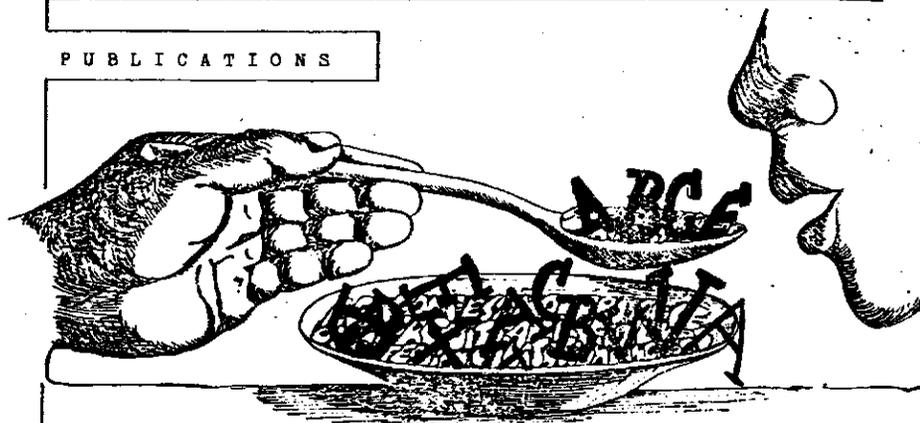
Evidemment, dans la mesure du possible, nous espérons faire participer les autres groupes populaires d'alpha à notre recherche et à nos projets pour l'année scolaire qui s'en vient. Nous en espérons autant de votre côté.

Pour l'immédiat, notre objectif principal reste la formation des moniteurs/ices. Second objectif: élaboration d'un matériel technologique adapté au contexte socio-culturel de notre public-cible. Pour cela, nous collaborons activement avec un groupe de chercheurs en alpha-créole de Miami. Nous vous en reparlerons.

Bon travail à tous/toutes et Amitiés.

René Soler

PUBLICATIONS



* Alpha '80. Compte rendu du Séminaire

La DGEA vient de publier le compte rendu du séminaire Alpha '80. Il est inutile de rappeler à quel point la tenue de ce séminaire a constitué pour nous une étape importante au niveau de la connaissance mutuelle et de la concertation nécessaire. Dans ce compte rendu, on retrouvera le rapport de plusieurs ateliers; il est toutefois dommage que certains n'y soient pas.

On notera que ce Rapport est à l'image du Séminaire: encadré symboliquement et politiquement par une introduction qui en définit le sens et qui reprend les conclusions dont on n'avait dit qu'elles n'engageaient pas les personnes et organisations populaires présentes...

Un document important et intéressant à lire!

2 vidéos ont été produits sur le Séminaire qui seront disponibles au Regroupement.

* Un film sur les analphabètes: "Lettre morte"

Le Ministère de l'Éducation vient de produire au coût de \$37,000.00 un court métrage couleur sur l'analphabétisme. En fait, tout en présentant succinctement la situation générale, c'est 3 cas d'analphabètes qui nous sont présentés. Le film tente de montrer la globalité de leur vie (travail, famille, loisirs, etc.), l'attitude personnelle de ces trois individus face à leur analphabétisme. Ces trois témoignages d'analphabètes qui ont un emploi pourraient sûrement être utilisés pour amorcer la discussion dans les groupes d'alphabétisation.

(A noter: le personnage central du film qui travaille dans une manufacture de chaussures a, depuis la fin du film, perdu son emploi: il est actuellement chômeur et éprouve de grandes difficultés à se trouver de l'ouvrage... Comme bon nombre d'analphabètes).

Produit par le S.G.M.E. du M.E.Q. 30 minutes/couleur/16mm
Disponible bientôt.

* La revue ALPHA-LIAISON. Tous devraient l'avoir reçu.

LES COUPURES

Il y a plusieurs publications récentes qui traitent des coupures:

* L'Alliance, vol. 18, avril 1981.

Il s'agit d'un numéro spécial entièrement consacré aux coupures en éducation.

* QUEBEC-PRESSE. Edition du premier mai 1981

2 pages entières sont consacrées aux coupures (les pages 36-37). De plus il s'agit d'un document extrêmement intéressant qui intègre un bilan de cette expérience d'information populaire au Québec.

* Bulletin de l'ICEA (vol. 4, avril 1981)

Analyse des coupures en Education - en particulier dans le domaine de l'éducation des adultes. Présentation des actions de la Coalition nationale contre les coupures en éducation, Coalition à laquelle le Regroupement vient d'adhérer.

...surs des
...e de 23
...de l'ar
...est une
...coles de
...milieu

l'ère de Mon
CSN, la FTQ, l'
...des profession
...vernement du Québec, l'
...le Conseil du statut de
...femme, la Fédération des fe
...mes du Québec, le Comité de
...coördination des organismes
...volontaires d'éducation populair
...; la Maison d'Habit, l'Associ
...sion canadienne des dirigeants
...d'éducation des adultes des uni
...versités de langue française, la
...Table des responsables des ser
...vices d'éducation des adultes
...des commissions scolaires de
...Québec, l'association des direc
...teurs des services d'éducation
...des adultes des cégeps, Québec
...association for Adult Learning,
...le Regroupement des organismes
...populaires en alphabétisation, la
...Fédération des Acad.

...nement
...fait aux
...locaux

QUÉBEC-PRESSE 1 MAI 1981 / 37

LES PIONNIERS EN ALPHABÉTISATION AU QUÉBEC

Avec ce présent numéro, nous inaugurons une nouvelle chronique qui portera sur les pionniers de l'alphabétisation au Québec.

Sans conteste, c'est à Marguerite Bourgeoys que revient la première palme (et non plume)...

• C'est en effet en 1663 que la soeur Bourgeoys édifiait, à Pointe St-Charles, un "Ouvroir de la Providence" pour y accueillir les pauvres de l'époque: orphelins blancs et amérindiens que l'on orphelinisait au besoin.

• Mlle Bourgeoys devrait être considérée par tous comme une double pionnière: son premier programme d'alpha était aussi le premier programme d'alpha fonctionnelle: on enseignait aux filles à être de bonnes, habiles, chrétiennes...et donc dociles ménagères.



Une petite sauvagesse, qui préfère suivre la religieuse plutôt que sa maman...

→ Faites-nous des suggestions pour notre prochaine chronique!

OFFENSIVE DANS LES MEDIA

L'Assemblée générale du Regroupement a entériné un plan d'actions publiques sur les problèmes que nous rencontrons actuellement. Le communiqué de presse sur lequel nous nous sommes entendus a été diffusé. Les résultats tardent à venir, mais déjà un premier article vient d'être publié dans le Journal de Montréal. C'est un début!

Pour s'ouvrir sur le monde Apprendre à lire et à écrire à 52 ans

Monique Girard-Solomita

A 52 ans, Rolande Huard de Rawdon au nord-est de Montréal se sent bien comme jamais dans sa peau. Il y a quelques mois, cette mère de famille de deux grands enfants, qui n'a qu'une cinquième année, n'aurait jamais osé parler en public. Mais depuis, Mme Huard s'est inscrite dans un atelier d'alphabétisation pour apprendre à lire et à écrire. Elle est enchantée des résultats.

«Je n'étais pas la seule adulte à ces cours et je savais qu'on ne rirait pas de moi. Je voulais aider les autres, être parmi le monde mais je savais pas quand parler. Les cours m'ont beaucoup aidés.»

Mme Huard nous accordait une entrevue hier au local de la Coopérative de services multiples de Lanoudière, située rue Ste-Julienne à Ste-Julienne. Mme Claire Langlois présidente de la Coopérative et M. Yvan Comeau, porte-parole du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation assistaient à la rencontre.

Tous sont préoccupés de la pensée que l'existence des ateliers d'alphabétisation ne soit compromise en septembre prochain, en raison des coupures en éducation.

Dans la petite municipalité de Ste-Julienne à une dizaine de kilomètres de Rawdon, ont compte environ 350 personnes sur une population de 3.855 habitants, qui ont moins de cinq ans de scolarité. Au Québec, on estime à 300.000 le nombre d'analphabètes chiffré qui a fait sursauter le premier ministre René Lévesque.

Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation estime que le travail d'alphabétisation auprès des adultes analphabètes du Québec est gravement menacé par les coupures en éducation.

Les quelques 20 groupes populaires en alphabétisation sont financés par le ministère de l'éducation dans le cadre du programme OVEP (Organismes volontaires d'éducation populaire). Suite aux pressions



Photo Le Journal - Alfred LANCTOT

Rolande Huard qui avait peine à lire avant d'avoir suivi des cours d'alphabétisation donnés par la Coopérative de services multiples de Lanoudière, prend maintenant plaisir à lire des ouvrages et à se renseigner.

du milieu, ce programme a été augmenté de \$250.000 mais on dit que cette somme n'assure pas l'indexation de l'ensemble du programme.

«Il faudrait que nos programmes soient indexés, c'est le minimum, mais nous aurions besoin de plus d'argent encore pour augmenter le nombre de projets afin de répondre à la demande» de dire Yvan Comeau.

ANNEXE 5

BIBLIOGRAPHIE

La liste qui suit est incomplète. Outre les documents cités dans ce document, elle présente quelques textes québécois sur l'alphabétisation.

Nous savons que la production écrite des groupes populaires est plus importante que ce qui est présenté ici. Un de nos groupes membres rassemble actuellement les publications de chaque groupe.

Documents cités

MEQ (1980). L'ECOLE S'ADAPTE A SON MILIEU. Québec: Ministère de l'éducation

Caskie, D. (1979). DONNEES DE BASE SUR LA PAUVRETE AU CANADA. Ottawa: Conseil canadien de développement social.

Frappier-Desrochers, Monique (1978). LA REPARTITION DES REVENUS AU QUEBEC...1973. Québec: Office de planification et de développement

Thomas, Audrey M (1976). ADULT BASIC EDUCATION LITERACY IN CANADA. 1975-76. Toronto: World Literacy of Canada

Veilleux, Alfred (1978). L'EDUCATION DES ADULTES DANS LES INSTANCES SCOLAIRES. 2 vol. Québec: Ministère de l'Education.

(Aussi: STATISTIQUES DE L'EDUCATION DES ADULTES DU MEQ et les Cahiers du Recensement fédéral de 1976)

Alphabétisation au Québec

Boucher, René et Lefebvre, Josée, MEMOIRE SUR L'ALPHABETISATION A SHERBROOKE. Sherbrooke: Maison alpha Arbralette (1981)

Coopératives des Services multiples Lanaudière (1980) UNE PLACE DANS NOTRE SOLEIL. Ste-Julienne

Hautecoeur, Jean-Paul (1978). ANALPHABETISME ET ALPHABETISATION AU QUEBEC. Québec: Editeur officiel

- I.C.E.A. (1980). POUR UNE ALPHABETISATION POPULAIRE (par Serge Wagner). Montréal
- Laperrière, Micheline et Wagner, Serge (1980). L'ALPHABETISATION A REPENSER. L'EXPERIENCE DU CARRE FOUR D'EDUCATION POPULAIRE DE POINTE ST-CHARLES Montréal
- Magloire-Chancy, Adeline (1981). L'ANALPHABETISME CHEZ LES FEMMES IMMIGRANTES HAITIENNES. Montréal: Librairie de l'Université de Montréal
- MEQ (1978). ALPHA 1978. RECUEIL DE TEXTES (préparé par J.-P. Hauteceur). Québec: Ministère de l'éducation
- MEQ (1979). POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ALPHABETISATION AU QUEBEC (par J.-P. Hauteceur). Québec: Ministère de l'Education.
- MEQ (1981). ALPHA 1980. COMPTE RENDU DU SEMINAIRE (préparé par J.P. Hauteceur). Québec: Ministère de l'Education.
- Université de Montréal (1981). ANALPHABETISME ET ALPHABETISATION DES IMMIGRANTS HAITIENS A MONTREAL. Montréal: Librairie de l'Université.
- Wagner, Serge. L'ALPHABETISATION AU QUEBEC. (à paraître).